



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FEMININ AU QUEBEC:

L'action concertée des femmes

par

Andrée Tremblay

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures

de l'Université d'Ottawa

en vue de l'obtention de la

Maîtrise en Sociologie

UNIVERSITE D'OTTAWA
OTTAWA, CANADA, 1981

REMERCIEMENTS

Je témoigne toute ma gratitude à l'endroit des personnes qui m'ont permis de réaliser ce projet.

J'adresse des remerciements à Madame Lise Allaire qui s'est chargée de la dactylographie.

Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à Madame Danielle Juteau-Lee qui a bien voulu accepter la direction de cette thèse.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE	PAGE
Préambule	1
Introduction	3
Perspective théorique	9
I - EMERGENCE DE L'IDEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FEMININ	27
A) Apport de l'ouverture du système d'enseignement dans une société en mutation	30
B) Apport de l'idéologie de l'enseignement supérieur féminin	32
C) Réactions à l'idée de l'enseignement supérieur féminin	36
II - IMPLANTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR REDEVABLE A LA CAPACITE D'ACTION CONCERTEE DES FEMMES	40
A) Emergence d'une action concertée	43
B) Mécanismes d'une action concertée menant à l'ob- tention du but poursuivi: l'enseignement supérieur féminin	57
III - CONSEQUENCES DE CETTE ACTION CONCERTEE POUR LES DEUX CLASSES DE SEXE	78
Conclusion	98
Bibliographie	100

'PREAMBULE

"Le pouvoir un outil de partage
plutôt qu'un moyen de domination..."
(Lynda Light, 1979:109).

De vouloir faire du pouvoir un outil de partage n'est pas un projet nouveau. Un ouvrage intitulé "Trois Guinées" écrit par Virginia Woolf en 1938, exprime cette recherche. Dans cet ouvrage, l'auteure représente trois conditions pour transformer la fin ultime du pouvoir qui est la domination.

En réponse à un ami qui l'implorait de trouver des moyens d'éviter ces guerres atroces, l'auteure propose ce qui suit. D'abord et avant tout, il faut souscrire une guinée pour la reconstruction de collèges destinés aux filles d'hommes cultivés. Car, encore une fois, sans éducation elles ne pourront pas gagner leur vie; si elles ne gagnent pas leur vie, elles seront réduites à l'éducation pratiquée à la maison; réduites à cela, elles exerceront une fois de plus leur influence, à la fois consciemment et inconsciemment en faveur de la guerre. (Woolf, 1977:87).

Je souscris une deuxième guinée, écrit-elle, afin d'aider les femmes non cultivées à prendre des métiers, et les filles d'hommes cultivés afin qu'elles puissent accéder à la vie professionnelle. Grâce à cette guinée, elles pourront

acquérir des opinions personnelles et une volonté propre. Sans cette aide, ces filles seront incapables d'acquérir l'indépendance et le désintéressement nécessaires pour aider à empêcher la guerre (Woolf, 1977:164-166). Et la troisième guinée vous est donnée spontanément, libre de toute condition, pour empêcher la guerre en garantissant l'idée démocratique des chances égales pour chacun (Woolf, 1977:192).

En fin de compte notre réponse à votre question revient à dire que notre façon de vous aider à empêcher la guerre ne consiste pas à répéter vos paroles, à suivre vos méthodes, mais à chercher des mots neufs et à créer des méthodes nouvelles.

Nous vous aiderons mieux en ne nous joignant pas à votre société, tout en coopérant avec elle, en visant au même but qui tend à affirmer "le droit de tous - de tous les hommes et de toutes les femmes - aux grands principes de Justice, d'Égalité et de Liberté" (Woolf, 1977: 262).

INTRODUCTION:

De l'énoncé de ces conditions, où donc s'intercale la jonction entre le discours de Virginia Woolf et l'objet de cette thèse, axée sur l'analyse des facteurs qui ont contribué à l'émergence de l'enseignement supérieur aux filles des pères éduqués en société canadienne-française (Québec) au XXe siècle? La convergence de ces deux composantes repose sur la quête de l'enseignement supérieur par la classe des femmes afin de se situer socialement sur un même pallier que celui du groupe dominant des hommes. L'accès à cette ressource amenait la classe des femmes à participer à une distribution équitable des ressources pour amenuiser leur état de sujétion. Donc, pour comprendre cette jonction entre le but poursuivi et le but atteint, nous jetterons un regard sur des actions posées par des membres de la classe des femmes en position subordonnée à celle des hommes. Mais vu l'incommensurabilité des actions à analyser, nous nous restreindrons à celles posées par les agents responsables de l'implantation de la première institution d'enseignement supérieur pour jeunes filles. Il s'agit des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Cette communauté religieuse, vouée à l'enseignement, a dispensé à elle seule pendant près de vingt-cinq ans (1908-1925) ce type d'enseignement aux filles des bourgeois canadiens-français. (Plante, 1967:72-73):

C'est donc à partir de l'acquisition d'une ressource par des femmes en position subordonnée que leur contribution à l'application des grands principes de Justice, d'Égalité et de Liberté, sera mise en relief. Le phénomène à étudier s'enclasse dans une perspective d'analyse féministe. La spécificité de cette approche repose, d'une part, sur la nécessité de rendre aux femmes leur mémoire historique (Lavigne et Binard, 1977:15). D'autre part, elle aspire à présenter une critique de l'explication sociologique unidimensionnelle d'un groupe qui détient le contrôle de cette discipline scientifique (Juteau-Lee, texte inédit: 1981). C'est donc en tenant compte de ces considérations des femmes à l'accès à l'enseignement supérieur pour leur groupe d'appartenance et de référence que l'émergence de l'enseignement supérieur féminin sera scrutée. Cette autre vision axée sur la contribution des femmes à l'accès à l'enseignement supérieur pour leur groupe d'appartenance et de référence interroge les explications fournies par une sociologie développée par un groupe qui a eu le privilège exclusif de cette discipline jusqu'à tout récemment.

L'application des principes démocratiques n'est plus le propre de la générosité et du libéralisme des groupes dominants mais la résultante des forces de changement générées par les groupes en position subordonnée (Guillaumin, 1972). Approche qui nous amène à rendre compte de l'accès et du développement de l'enseignement supérieur féminin en milieu canadien-français par la dynamique du groupe en position subordonnée. Au cours des paragraphes suivants, nous présenterons ces deux facettes du phénomène à étudier.

La première partie de cette thèse fera l'exposition de ces deux visions interprétatives pour expliquer l'accès à l'enseignement supérieur féminin. Tout d'abord, l'établissement de l'enseignement supérieur féminin dérivant de l'ouverture du système d'enseignement dans une société en mutation, fera l'objet d'une première séquence d'analyse. Selon Gagnon (1974), l'enseignement supérieur féminin serait redevable au libéralisme des élites dirigeantes. D'après son modèle explicatif, les transformations d'ordre économique se répercutent sur les classes dirigeantes et celles-ci imposent une nouvelle vision politique en harmonie avec les nouveaux besoins de l'économie. A ce compte, l'enseignement supérieur féminin serait une conséquence des modifications entraînées dans le système d'enseignement devant s'ajuster à la transformation de l'infrastructure économique de la société canadienne-française. Après avoir rejeté la plausibilité de cette hypothèse, nous recourons à celle de la capacité organisationnelle des femmes en vue d'une action concertée. Celle-ci a été tirée des analyses des relations ethniques afin de rendre intelligible la capacité d'obtenir des ressources pour un groupe ethnique en situation minoritaire (Breton, 1974 et Juteau-Lee, 1979).

Après avoir présenté ces deux visions (du dominant et du dominé) d'une même réalité à expliquer, nous tracerons une ébauche des réactions que cette idée a suscitées chez la population canadienne-française. De ces attitudes manifestées à l'égard de cette revendication, nous poserons les jalons de

la capacité organisationnelle de la classe des femmes qui a négocié et obtenu cette ressource pour les filles des bourgeois canadiens-français.

En somme, la première partie fait l'inventaire des éléments qui permettent de démontrer que l'enseignement supérieur féminin est redevable à la classe des femmes qui a jeté les bases d'une charpente nécessaire à la promotion d'un nouveau modèle féminin. C'est à partir de ces éléments que nous ferons, en deuxième partie, l'analyse de la contribution des femmes à l'accès et au développement de l'enseignement supérieur féminin. Cette analyse vise à saisir ce qui a rendu possible l'obtention d'une ressource réservée jusque là traditionnellement aux hommes.

Au cours de cette deuxième partie, l'accès à l'enseignement supérieur féminin ainsi que son développement seront analysés en juxtaposant la vision des agents de contrôle et celle des agents revendiquant cette ressource pour les jeunes filles. L'analyse de l'implantation de l'enseignement supérieur féminin s'inspirera des théories développées pour l'étude des groupes ethnicisés et/ou racisés (Merton, 1954; Breton, 1974; Guillaumin, 1972; Juteau-Lee, 1979). Le recours à ces théories vise à en étendre la portée à l'étude d'un autre groupe minorisé, celui des femmes. Elles offriront une grille d'analyse pour la compréhension et l'explication de l'accès à l'enseignement supérieur pour les femmes en position subordonnée. En ayant

accès à un niveau d'enseignement et à un programme identique à celui prévu pour les jeunes hommes, les jeunes filles se méritaient des chances égales de professionnalisation. Ce qui nous amènera à regarder dans une troisième partie, les conséquences de l'obtention de cette ressource.

L'analyse des conséquences s'articulera à partir de la compréhension des mécanismes d'exclusion pour le maintien des frontières entre les deux classes de sexe. Dans un premier temps, nous en exposerons les conséquences pour la classe des femmes. Et en deuxième lieu, nous relèverons des conséquences sur les rapports entre les classes de sexe. Ceux-ci ont été modifiés par l'entrée des femmes dans un des lieux privilégiés de l'homme: le savoir. En s'insérant dans cette sphère d'activité intellectuelle, les femmes elles-mêmes ont contribué à changer les mentalités pour promouvoir un nouveau modèle s'ajustant au développement d'une société.

Donc, cette recherche gravitant autour de trois phases est axée sur la contribution spécifique des femmes à l'obtention et au développement de l'enseignement supérieur féminin. Et ce, dans un contexte social où cette moitié de la population n'avait pas encore le "statut de personne". Ce statut fut reconnu en 1929 (Gorham, 1976:23). Cette situation exprime ce rapport social objectif de domination sur cette moitié de la population (Guillaumin, 1972:89), rapport social de domination entretenu par un univers symbolique alimenté par le groupe dominant afin de justifier un clivage entre les

deux classes de sexe qui doivent occuper une position sociale différente et bien différenciée.

Nous chercherons donc à expliquer, au cours des chapitres subséquents, pourquoi et comment des femmes ont pu, en dépit de leur position subordonnée, obtenir l'accès à cette ressource jusqu'alors dévolue à la classe dominante des hommes.

PERSPECTIVE THEORIQUE

Qu'y a-t-il de particulier dans le recours à une approche féministe dans l'analyse des facteurs qui ont contribué à l'émergence et au développement de l'enseignement supérieur féminin? Cette perspective se caractérise par l'extension qu'elle apporte à l'interprétation des faits sociaux. Et sa spécificité vient du fait qu'elle a été engendrée par la réflexion des sociologues féminines qui ont pris conscience du caractère partiel et partial du discours sociologique. Cette critique mène à une remise en question de cette discipline créée et développée jusqu'à tout récemment par des sociologues appartenant à la classe dominante des hommes. Ayant le monopole de cette discipline, ils ont interprété les faits sociaux et ont fait des prédictions et proposé des modèles de développement à partir d'une vision unidimensionnelle, la leur. Ils ont maintenu ce monopole en tenant les femmes "dotées d'une nature différente" à l'écart de l'enseignement supérieur et par conséquent, cette classe se trouvait exclue de la pratique de cette discipline scientifique. Et lorsqu'elle eut accès à ce mode de connaissance, elle fut contrainte à reconstituer la réalité observée à travers les modèles proposés par ses collègues masculins. Une énumération de quelques exemples de cette vision unidimensionnelle illustrera cette tendance. En tant qu'objet d'étude, elle se vit confinée à la sphère des problèmes sociaux. Les études de la délinquance en ont témoigné fort longtemps (Schwarzer, 1977:315). De nombreux ouvrages scientifiques nous ont laissé croire que les femmes avaient une propension plus marquée à la folie que les hommes

(Dolment et Barthe, 1973:81-88). Dans les études portant sur la sociologie du travail, les femmes au foyer ont été exclues de ces analyses et ce travail non rémunéré était par définition du non-travail (Cook et Elberts, 1976:159-206). Dans les études de relations ethniques, le processus d'ethnicisation amorcé par la mère qui entretient une relation de permanence avec les enfants est ignoré. Tout se déclenche avec la scolarisation des enfants qui coïncide avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. L'ensemble des études se restreint à l'apport de l'élément masculin en tant que force de changement des rapports entre les ethnies (Juteau-Lee et Roberts, 1980: 38-43). Le processus d'ethnicisation est vu en tant que phénomène qui s'anime en dehors du privé. Les femmes religieuses ont été elles aussi omises du champ d'étude (Daly, 1975, 1977). Dans les études traitant des rapports entre les groupes raciaux, les femmes subissent une oppression égale à celle du père, du frère ou du mari (Mitchell, 1974:63). Dans une étude intitulée "Femininity and Ethnicity", Roberts rapporte des propos de femmes ontariennes qui expriment leur condition d'inégalité sociale par leur appartenance ethnique et non par leur appartenance à la classe des femmes. Roberts souligne que si elles pouvaient s'exprimer couramment dans la langue de Shakespeare, ces femmes "would get low paying jobs because they were women" (Juteau-Lee et Roberts, 1980:17). Si politiquement il se manifeste une conscience plus aiguë de l'oppression des femmes, c'est parce que de plus en plus de femmes ont eu accès au savoir et aux décisions.

politiques. Ce qui eut pour conséquence de modifier les théories explicatives de la sociologie à partir de l'apport d'une interaction aux événements, différente de celle des hommes sociologues.

A travers la pratique de la sociologie, l'homme sociologue n'est pas arrivé à découvrir qu'en tant qu'homme il appartenait à une classe dominante maintenant des rapports de domination (rapport de sexage) à l'égard de la classe des femmes (Guillaumin, 1978). Ce sont les femmes conscientes de leur oppression par la classe des hommes, qui ont fait état de cette situation. Et c'est de cette constatation que des femmes sociologues ont été amenées à s'interroger sur les fondements de cette discipline. Elles ont aussi appris que les théories existantes sont à l'image de ceux qui les formulent (Smith 1975:355-369). Etant liée à la position de classe, la production mentale est par conséquent partielle; et les sociologues féministes ont dénoncé cette "objectivité relative" par rapport à leur classe. Et jusqu'à ce que des sociologues féminines en expriment la réalité, toutes les analyses sociologiques portaient l'empreinte de la vision masculine (objectifs de l'ICRAF, Institut canadien pour la recherche et l'avancement des femmes, fondé en 1976).

Entre autres théories reflétant cette vision, celle de Lipman-Blumen est une illustration de l'influence d'une sociologie développée par des hommes (1976:15-31). Dans une

analyse sur la discrimination à l'égard des femmes, l'auteure rend compte du phénomène de l'oppression des femmes de la façon suivante. Pour cette auteure, les hommes sont au centre de l'univers. Ils dominent la nature pour s'assurer de leur bien-être. Quant aux femmes, elles sont à la périphérie et en harmonie avec la nature. Conséquemment, pour bénéficier des ressources ou acquérir leur bien-être, elles doivent séduire les mâles en se constituant en valeur d'échange. Cette théorie stipule que les femmes sont au même rang que les denrées naturelles telles que les fèves de café. Elles sont un produit à consommer (South American Handbook, 1980:1058). La relation d'interdépendance entre les sexes est expliquée non pas dans un rapport social comme le signale Memmi (1979:103-106) mais dans un instinct d'animalité. Son explication nous laisse quelque peu perplexe. Les femmes peuvent-elles être à la fois marchandise et marchande dans leurs rapports avec la classe des hommes? C'est ce qui fait dire à Smith et je cite: "Il faut repenser les disciplines scientifiques" (1975:353). Et c'est ce que des féministes ont entrepris dans différentes disciplines académiques.

Cette nouvelle perspective nous amène à réfuter que les femmes n'ont que leur sexualité à échanger pour leur bien-être. Une approche féministe signifie que l'on reconnaît que les femmes peuvent mobiliser des ressources dont elles disposent pour négocier avec les classes dirigeantes. Les féministes rejettent cette définition du groupe "naturel" qui a un sexe

(Guillaumin, 1978:26-38). Cette domination des femmes par les hommes dans le paradigme perdu: la nature humaine de Morin (1973:75-81) serait le produit culturel d'une suprématie naturelle des hommes dans le processus d'humanisation. Il a fallu que des femmes pénètrent dans ces cénacles de la connaissance pour dénoncer la partialité des analyses faites par des scientifiques qui raffinaient des instruments de mesure correspondant à la perception qu'ils se faisaient de la réalité sociale.

Et par rapport à notre objet d'étude portant sur l'accès et le développement de l'enseignement supérieur féminin, le même phénomène s'observe lorsque nous consultons l'ensemble des ouvrages écrits par des hommes de science.

Une sélection d'ouvrages représentant différents aspects du développement de l'enseignement supérieur en société canadienne-française illustrera cette vision parcellaire. Ont été retenus à cette fin les ouvrages de Ryan (1966), de Denault et Lévesque (1975) et de Galarneau (1978). Dans ces ouvrages, les auteurs tracent un profil du développement de l'enseignement supérieur à travers l'Eglise. Celle-ci eut la responsabilité de ce niveau d'enseignement jusqu'à la création d'un ministère de l'Education en 1964. Denault et Lévesque l'ont regardé à travers l'étude des communautés religieuses et Galarneau s'est penché sur le développement des collèges d'enseignement classique de 1620 à 1970.

Dans un Canada français en pleine expansion économique, Ryan mesure l'impact de l'Eglise sur le développement de l'enseignement supérieur qui diversifiait son programme, par la croissance du taux de fréquentation universitaire chez les francophones par rapport aux anglophones. Pour la période qu'il étudie, Ryan relève que le taux de fréquentation s'est accru de 83% chez les anglophones contre 87.5% chez les francophones de 1896 à 1914. Quant aux institutions féminines, l'auteur ne mentionne que les Ecoles Normales et les Ecoles d'Enseignement Ménager. Il signale que l'Eglise a joué un rôle de soutien dans la création et le développement de ces types d'institutions pour la population féminine. Il ne fait aucune allusion à l'accroissement du taux de fréquentation de la population anglophone féminine. Il accorde de l'importance essentiellement à la population masculine pour sa base de comparaison. Il va sans dire que le Canada français ne comptait qu'une institution de niveau universitaire pour la population féminine à cette époque. Il passe sous silence le fait qu'il y en a eu enfin une d'instituée en 1908 et ne mentionne aucunement que l'université McGill, au Canada anglais, avait ouvert ses portes à la population féminine en 1885. Cet auteur esquive totalement le rôle de l'Eglise dans le développement de l'enseignement supérieur pour la population féminine. Et ça, au moment où l'Eglise modifie son système d'enseignement pour l'adapter à une nouvelle conjoncture économique nécessitant une nouvelle orientation de son système de reproduction des élites. Cette absence d'information nous incite à nous interroger à la fois sur l'origine et sur le développement de

l'enseignement supérieur féminin par un groupe autre que le clergé qui, à l'époque, était le seul à contrôler cette ressource. Selon cet auteur, le rôle de l'Eglise semble non significatif dans le développement de l'enseignement supérieur féminin. Succède à l'étude de Ryan l'ouvrage de Denault et Lévesque qui traite des communautés religieuses en société canadienne-française de 1837 à 1970.

Par le biais de cette étude, nous chercherons à déceler l'apport des communautés religieuses dans le développement de l'enseignement supérieur féminin. En 1837, un fort courant migratoire des communautés religieuses européennes émerge sous les instances de Mgr Bourget. Selon ces auteurs, cette vague de migration s'explique par une pénurie d'enseignants qualifiés pour un renouveau pédagogique dans le système d'enseignement. Cette vague de migration était aussi favorisée par la Révolution française ébranlant l'Eglise catholique. Le Canada français constituait donc une terre d'exil pour ces communautés étrangères et permettait d'assurer la présence de l'Eglise dans les régions périphériques. Celles-ci étaient alors mal desservies puisque le Canada français de l'époque était en perte de vitesse dans le recrutement des communautés religieuses masculines (Denault et Lévesque, 1975:90). Les auteurs associent ce ralentissement aux querelles politiques entre l'Eglise et l'Etat. Quant aux communautés religieuses de femmes, elles auraient été épargnées de ces perturbations politiques. Et ceci serait attribuable à leur neutralité

politique. Toutefois, Marguerite Jean, dans un ouvrage qui traite des communautés religieuses de femmes (1977:295), mentionne que les communautés de femmes ont contribué à sauver l'élément français, à tenir en échec le protestantisme envahissant et à faire contre-poids au libéralisme laïcisant. Ce qui semble favoriser l'éclosion de nouvelles communautés religieuses, c'est la mise en vigueur du Code du droit canonique, qui assure aux communautés à vœux simples un droit commun élaboré (Jean, 1977:184). La réalité vue à travers les hommes et les femmes qui traitent d'un même sujet prend des configurations différentes. L'analyse historique de cette femme interroge le soi-disant caractère apolitique des femmes. Leur analyse nous propose le recours à une idéologie véhiculée à l'égard de l'élément féminin. Ces femmes religieuses refusant la maternité biologique auraient été récupérées par un clergé pour devenir les épouses du Seigneur. D'un côté, ils nous présentent la femme apolitique sous la domination anglaise; et d'un autre côté, ils nous présentent la femme marginale (politique?) récupérée par l'élite cléricale. Ainsi, ils rendent compte de l'apport des femmes religieuses à travers les rapports que les hommes laïcs et sacrés entretenaient à l'égard des femmes. Cette vision partielle nous amène à nous pencher sur l'ouvrage de Galarneau (1978) qui traite du développement des collèges d'enseignement classique de 1620 à 1970.

Dans cet ouvrage récent (1978) Galarneau nous présente un portrait de l'évolution des collèges d'enseignement

classique au Canada français. Dans son introduction, l'auteur nous propose de montrer comment le modèle culturel élaboré en Europe s'est implanté au Canada français et par quelles voies originales il a pu se développer de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses. Il s'avère, après lecture de l'ouvrage, que le développement des collèges d'enseignement pour les jeunes filles n'occupe pas la même importance. La partie consacrée au développement des collèges d'enseignement aux jeunes filles se limite à quelques brèves allusions à cette catégorie des collèges d'enseignement classique. Les quelques mentions se rapportant exclusivement à l'enseignement classique féminin, relatent un accroissement numérique des collèges pour cette population pendant la crise économique, quatorze établissements sur dix-neuf ayant vu le jour pendant cette période (59). Il explique cette prolifération par le fait que les parents ont le goût et les moyens financiers nécessaires à des études aussi longues. Explication nous laissant quelque peu sceptique quant à cet accroissement soudain d'institutions féminines. L'accroissement n'aurait-il pas une autre source que la fortune de quelques familles? La naissance d'autant d'institutions destinées aux jeunes filles, dans des conditions aussi difficiles, mérite que nous questionnions le bien-fondé de son explication. Ces forces sociales autres que la fortune des pères bourgeois à l'esprit libéral, seront considérées au cours de la deuxième partie axée sur l'explication du développement de cette ressource aux jeunes filles.

Là encore, est transposée cette vision masculine d'un phénomène à étudier. Puisque des communautés religieuses de femmes ont dû envoyer des religieuses parfaire leur formation en Europe où était située la maison mère, il souligne que l'une d'elles était la soeur du célèbre frère Marie-Victorin (54). Cette anecdote illustre le reflet d'une perception entretenue envers l'intelligence, qui, selon l'auteur, aurait un sexe. Y a-t-il une corrélation à tirer entre le degré de performance intellectuelle de sa soeur et le degré de célébrité de son frère? Dans cette entreprise d'envergure traitant des collègues d'enseignement classique, il marginalise les institutions desservant la population féminine.

Cet échantillon d'ouvrages portant sur la contribution de l'Eglise dans le développement de l'enseignement supérieur fait ressortir une fois de plus cette vision partielle et partielle de leurs analyses. Qu'en est-il de l'élite laïque qui a préconisé des réformes du système d'enseignement et qui est devenue gestionnaire de cette ressource lors de la création d'un ministère de l'Education en 1964?

Afin d'évaluer leur champ de perception à l'égard de l'enseignement supérieur féminin, nous avons consulté une batterie de Mémoires traitant de la responsabilité de l'Etat au niveau de l'éducation afin d'extirper les indices de leur appui spécifique à la formation des jeunes filles dans une société qui se laïcise. Dans les Commissions Royales d'Enquête concernant les contributions d'ordre matériel à apporter

à l'enseignement supérieur et les transformations recommandées pour le développement de cette ressource, la population féminine fait l'objet d'une parenthèse. Et ça, jusqu'à ce que nous fassions appel à un document écrit par des femmes.

Dans la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (1956), on souligne que les collèges classiques féminins au Canada français n'ont reçu de façon régulière aucune subvention avant 1953. Cette remarque a été tirée de Mémoires soumis à cette Commission. Parmi ces Mémoires, l'un d'entre eux provenait de femmes religieuses qui ont assumé, jusqu'à la création d'un ministère de l'Éducation, la responsabilité de ce type d'enseignement aux jeunes filles. Dans leur Mémoire rédigé en 1954, ces femmes soulignent les difficultés rencontrées puisque les institutions féminines ne sont pas assistées financièrement comme le sont les institutions masculines. Il aura fallu attendre cette enquête pour rectifier cette discrimination à l'égard des collèges d'enseignement féminins. L'élite laïque fournissait un appui aux institutions masculines afin de préparer une relève adéquate pour assurer le devenir de la société canadienne-française. A la suite de la rupture entre les élites cléricale et politique en 1964, l'élite laïque endossera la responsabilité de l'enseignement dans sa totalité. Cette réforme est issue des recommandations du rapport Parent (1964). Alors cette nouvelle élite manifeste-t-elle un clivage ou une similitude des attitudes à l'égard de la formation des jeunes filles?

De ce volumineux rapport, une allusion à la population féminine au niveau de l'enseignement supérieur est signalée. Le nouveau statut de la femme est un indice de modernisme dont il faudra tenir compte dans les transformations des institutions dispensant ce niveau d'enseignement (Rapport Parent: 1964). Voilà ce qui est proposé dans ce rapport aspirant à la démocratisation de l'enseignement en société québécoise.

Du bilan de ces ouvrages traitant de l'apport de l'Eglise, des communautés religieuses, des collèges d'enseignement classique, des Rapports de Commissions d'Enquête se penchant sur le rôle de l'Etat au niveau de l'enseignement supérieur, les références à l'enseignement supérieur féminin qui connut une évolution différente de celle de l'enseignement supérieur masculin ne constituent que des bribes. Autant l'élite cléricale que l'élite laïque taisent les contributions de l'élément féminin à l'obtention et au développement de cette ressource aux jeunes filles.

Bref, ces ouvrages sont caractérisés par une vision essentiellement masculine du développement de l'enseignement supérieur féminin. Ryan met l'accent sur les rapports ethniques en excluant l'élément féminin de l'enseignement supérieur. Denault et Lévesque mettent en relief l'opposition du profane au sacré. Et le sacré récupère, selon ces auteurs, le comportement marginal de la population active féminine. Toutefois leur raisonnement se limite à l'aspect normatif des rôles féminins et masculins. Cette faction est récupérée en devenant

"les épouses du Seigneur". Ainsi la majorité de la classe des femmes se voit conditionnée à entrer dans la carrière "du mariage". Et dans le profane comme dans le sacré, la classe des femmes est asservie à la classe des hommes. Leur interprétation ne va pas au-delà de leur perception entretenue à l'égard de la classe des femmes. Ils projettent et continuent à véhiculer une image passive de la classe des femmes. Des femmes ont contesté les rôles qu'on voulait bien leur assigner et ont lutté pour acquérir un statut autonome; qu'en est-il de ces femmes? Dans une causerie prononcée au Club Richelieu-Montréal le 15 juillet 1954, Soeur Saint-Stanislas-de-Jésus c.n.d. offre des éléments susceptibles de nuancer l'hypothèse de Denault et Lévesque (Jean, 1974:167-177). Une autre dimension transcende les rapports entre le sacré et le profane en ce qui a trait à la classe des femmes. Il s'agit des rapports entre les classes de sexe. La contestation de cette hypothèse sera explicitée au cours des parties qui suivent. Et quant à la toute dernière étude de Galarneau sur les collègues d'enseignement classique, il ne consacre qu'un chapitre au développement de l'enseignement supérieur féminin.

C'est ainsi que des hommes chercheurs appartenant au monde du sacré et du profane conçoivent la participation de la classe des femmes au développement de l'enseignement supérieur féminin.

Afin de rendre compte de la contribution des femmes aux grands principes de Justice, d'Égalité et de Liberté, par l'obtention et le développement de l'enseignement supérieur aux jeunes filles, nous nous inspirerons de la théorie de la capacité organisationnelle en vue d'une action concertée. Cette théorie élaborée par Breton (1974) permet de poser un regard nouveau sur les rapports entre les groupes ethniques. Ce regard se situe de l'intérieur, il rend actifs les groupes ethniques en position subordonnée et rend intelligibles les mécanismes qui mènent ces groupes à obtenir des ressources qu'ils définissent et obtiennent à plus ou moins long terme en fonction de leur capacité de négociation avec le groupe ethnique dominant d'une société donnée. C'est en nous appuyant sur cette approche que nous évaluerons l'apport de la classe des femmes à l'obtention de l'enseignement supérieur féminin au moment où la classe dirigeante ne reconnaissait pas cette classe apte à faire ce genre d'études à cause de sa soi-disant nature différente. L'étude de ce processus de négociation qui a valu à la classe des femmes d'obtenir l'accès à l'enseignement supérieur féminin, se situera donc dans cette optique d'analyse qui tient compte de la dynamique du groupe en position subordonnée. L'auteur examine, dans son texte, un ensemble de mécanisme permettant à une communauté ethnique en position subordonnée d'obtenir plus ou moins de ressources dépendant de son niveau de capacité organisationnelle en vue d'une action concertée. Mais avant d'illustrer par quels mécanismes des membres de la classe des femmes en position subordonnée ont pu obtenir une ressource qui leur était refusée

en vertu de leur "sexe", l'émergence de la capacité organisationnelle en vue d'une action concertée retiendra notre attention.

La formation de cette capacité organisationnelle d'action concertée sera étudiée à la lumière de théories développées pour l'analyse des groupes minorisés sur la base de leur ethnie ou de leur groupe racial. Dans un premier temps, nous recourrons à Merton (1954). Celui-ci a formulé une théorie sur le groupe d'appartenance et de référence pour expliquer les mécanismes d'assimilation des immigrants souhaitant s'intégrer à la société américaine. Le recours à sa théorie fournira une occasion de tester l'universalité de son modèle en l'appliquant à la classe des femmes en quête d'un statut social égal à celui des hommes en accédant à l'enseignement supérieur. Mais sa théorie, tout comme les analyses dont nous avons fait part précédemment, portent la marque du dominant. Les groupes minorisés prendront la couleur du groupe dominant, les groupes ethnicisés se fondront dans l'autrui dominant, les femmes deviendront des hommes. Son modèle met l'emphase sur la disparition des caractères distincts de la minorité pour donner naissance à une société homogène. Pour pallier à cette insuffisance théorique, deux sociologues se penchant sur l'étude des groupes subordonnés nous serviront de référence. Il s'agit de Juteau-Lee (1979) qui a fait une application du concept de communalisation de Weber pour comprendre l'émergence de la capacité d'action concertée. En faisant l'application

de ce concept à une communauté ethnique, Juteau-Lee permet de saisir le fondement du processus de négociation qui va mener à l'obtention d'un but défini par un groupe précis. Et ce processus naît non pas de "la différence" mais du rapport entre les collectivités, d'où l'émergence de la capacité organisationnelle en vue d'une action concertée. Dans son ouvrage sur l'idéologie raciste, Guillaumin (1972) montre que la différence sociologique est en fait une différence imaginaire qui peut être ou non entée sur une différence réelle. Pourtant cette différence n'est à aucun moment perçue autrement que comme réelle. On peut donc dire que l'imputation sociologique de la différence n'a aucun rapport avec le fait qu'il existe ou non une différence concrète entre les groupes, mais qu'il existe à partir du signe de cette différence, et non de sa matérialité (Guillaumin, 1972: 205).

A la lumière de ces théories, la première partie axée sur l'émergence de l'idée de l'enseignement supérieur féminin fera ressortir les forces sociales en présence qui ont pu en favoriser l'implantation dans une société où cette classe n'avait pas encore le statut de personne.

Pour faire suite à la propagation de cette idée, nous analyserons pourquoi et comment les membres de la classe des femmes, en l'occurrence une communauté religieuse de femmes enseignantes a pu obtenir et développer cette ressource réclamée par des féministes.

Dans une troisième partie, nous exposerons sommairement les conséquences de l'accès à cette ressource.

CHAPITRE I

EMERGENCE DE L'IDEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FEMININ

La reconstitution de l'émergence de l'enseignement supérieur féminin au Canada français composera la toile de fond de la première partie de cette thèse. Cette reconstitution se fera en jugeant les forces sociales qui ont pu en favoriser l'avènement au moment où la population féminine était à l'ère des pèlerinages pour l'obtention du droit de vote (obtenu en 1941 au Québec). La reconstitution de l'enseignement supérieur féminin s'insèrera dans une perspective d'analyse féministe. Cette perspective veut présenter une autre dimension explicative à l'accès à cette ressource pour les filles des pères éduqués.

Historiquement, l'accès à cette ressource se situe au début du XXe siècle caractérisé par une vague d'industrialisation dérivant du développement de la technologie. Ce qui eut entre autres conséquences de transformer le système économique de la société canadienne-française de type rural. Et à ces mutations, devrait correspondre un nouveau modèle féminin s'adaptant à ces transformations d'ordre économique. Selon Gagnon (1974), les transformations économiques se répercutent sur l'élite dirigeante qui, par ricochet, projette une nouvelle idéologie pour la masse gouvernée. Selon cette auteure, les femmes seraient donc à la remorque des changements orchestrés par l'élite dominante masculine, qui elle, s'ajusta au développement de la technologie. Au cours des paragraphes suivants, nous verrons pourquoi son modèle à vision masculine ne peut expliquer l'accès à l'enseignement supérieur féminin dans une société qui connaissait alors des transformations économiques

accélérées. L'analyse de l'émergence de cette ressource s'inspirera plutôt d'une perspective qui met en relief les rapports entre les deux classes de sexe. Afin d'expliquer les mécanismes qui ont permis d'actualiser ce but poursuivi par des membres de la classe des femmes, cette partie se scindera en trois séquences. Dans un premier temps, nous considérerons l'accès à cette ressource en regardant l'ouverture du système d'enseignement qui s'adaptait aux transformations économiques. Après avoir questionné la véracité de cette hypothèse par rapport à l'inclusion des filles de pères éduqués aux études supérieures, nous nous pencherons sur l'idéologie du Mouvement féministe du temps. Dans la troisième séquence, nous mettrons en relief les attitudes exprimant les rapports de force entre les agents de contrôle de l'enseignement supérieur et les agents responsables de la formation des jeunes filles.

Cette première partie a pour objectif de présenter une vision différente dans l'explication de l'accès à cette ressource jusqu'alors réservée à la population masculine. Et c'est en prenant pour appui cette vision féministe que nous expliquerons la réalisation de cette idée redevable à la classe des femmes et non à l'industrialisation et au libéralisme de l'élite dirigeante masculine.

A) Apport de l'ouverture du système d'enseignement.

Le début du XXe siècle, caractérisé par l'industrialisation, a amené une ouverture du système d'enseignement visant à former une main-d'oeuvre qualifiée. Ainsi la société canadienne-française pourra faire concurrence à la société canadienne-anglaise..

Au moment où le capitalisme prend un essor plus apparent en société canadienne-française, les autorités gouvernementales sous Lomer Gouin, apportent des changements au système d'enseignement pour l'adapter aux nouveaux besoins de l'économie. Mais ces modifications du système d'enseignement sont faites pour la reproduction des classes dirigeantes (Dandurand, Fournier et Bernier, 1980:101-131). A cette époque, différentes écoles techniques et d'arts appliqués voient le jour (Ryan, 1970; Dandurand et al., 1980:101-131). Toutes ces écoles sont destinées aux garçons: Hautes Etudes Commerciales, Polytechnique, Ecoles de Textile, de papeterie, de foresterie, d'arpentage, etc. En effet, l'élite dirigeante a songé à jeter les bases d'une infrastructure adaptée à un type nouveau d'économie; mais ceci s'est fait en fonction du maintien de la classe dominante des hommes et non en fonction de l'intégration de la classe des femmes dans le processus du changement économique de cette société. Cette industrialisation n'aurait donc pas eu tous les pouvoirs qu'on lui reconnaît. Dans un ouvrage de Gagnon (1974), l'industrialisation aurait des répercussions sur la projection de nouveaux modèles féminins. Mais selon cette auteure, l'industrialisation n'aurait eu des effets

manifestes à l'égard de la population féminine qu'à la période de la deuxième guerre mondiale. La deuxième guerre aurait favorisé des changements d'attitudes de la part des élites dirigeantes envers la population féminine. A cette époque aurait correspondu une nouvelle image féminine: la femme-symbiose. Cette femme dorénavant pourra exercer une activité hors du foyer mais à condition de demeurer dans des sphères d'activités féminines et de ne pas négliger ses rôles de mère-épouse, de reine du foyer. Elle attribue la projection de cette nouvelle image au libéralisme de l'élite dirigeante. En effet, cette guerre (comme toutes les autres) orchestrée par la classe dirigeante des hommes a certes eu des effets. Massivement, les femmes de la classe ouvrière ont pris la place des hommes dans les industries au cours des deux guerres mondiales. Gagnon se sert de ces périodes transitoires pour illustrer les changements d'attitudes à l'égard du travail féminin. Pour donner une suite chronologique à la mutation de ces modèles féminins correspondant à des périodes de transformation économique, elle présente un modèle féminin indifférencié dérivant du développement du secteur tertiaire en société canadienne-française devenant québécoise, dans les années soixante-dix. Son découpage nous renvoie l'image d'une femme à la remorque des hommes. A l'image de la femme traditionnelle au foyer, succède celle de la femme-symbiose qui prend forme à la deuxième guerre mondiale. La femme aura droit au travail rémunéré en dehors du foyer à la condition d'oeuvrer dans des sphères d'activités qui sont des extensions de la vocation de mère. Et celle-ci sera remplacée par la femme indifférenciée. Dans son ouvrage Gagnon a totalement ignoré la vision des

femmes pour faire contre-poids à la vision du changement par les hommes. La modernisation de la société canadienne-française qui a suivi ces mutations économiques n'a pas modifié les attitudes des élites dirigeantes à l'égard de la place des femmes dans l'organisation du travail; ce sont les femmes qui se sont inscrites dans le processus du changement en reculant les frontières d'exclusion pour leur classe. Il s'agit de consulter quelques ouvrages féministes pour se rendre compte de la participation des femmes au changement de la condition féminine et au changement de la société où elle gravite. Un bref rappel historique illustrera l'apport des femmes en tant qu'agents de changement social.

B) Apport de l'idéologie du Mouvement féministe.

Le début du siècle est marqué par les revendications des droits de la personne visant à l'abolition de l'esclavage qui viennent tout juste de faire l'objet d'un amendement à la constitution américaine (Martineau, 1973:123-124). Suite à la révolution industrielle qui a d'abord touché l'Angleterre, les élites bourgeoises se font porteuses des valeurs de justice sociale de Liberté-Fraternité-Egalité. De cette ère de revendications pour des groupes subordonnés, des femmes ont réclamé leurs droits à une existence sociale auprès de la classe dominante des hommes (Dandurand, 1976:69-76). Dans ces sociétés en mutation, les femmes qui avaient épousé la cause des Noirs et du prolétariat pour l'édification d'une société

plus juste se sont rendu compte qu'elles se retrouvaient toujours en même position. Et ce, après un travail ardu de collaboration avec les hommes (Martineau, 1973:123-124). De la conscience de leur oppression spécifique, elles ont défini leurs propres objectifs puisqu'elles ont compris que leur libération ne pouvait s'acquérir que par elles-mêmes en tant que sujets opprimés (Wollstonecraft, 1973:85). L'un des moyens d'arriver à cette libération était l'enseignement supérieur (Woolf, 1977). Cette idée n'était pas nouvelle, comme le signale Rowbotham (1973:17). Elle voyageait déjà depuis la Renaissance. Alors l'émergence de cette idée fut reliée à des revendications de groupements féminins et non à des changements d'attitudes de l'élite dominante masculine. En société canadienne-française, ces groupements féminins qui ont répandu l'idée de l'enseignement supérieur féminin sont issus du National Council of Women of Canada. Voyons sommairement la formation d'un mouvement féministe en société canadienne-française qui s'est fait porteur de l'enseignement supérieur aux jeunes filles.

Lady Aberdeen, épouse du gouverneur général de l'époque, a fondé en 1893 le National Council of Women of Canada. C'est ainsi qu'est né un mouvement de femmes laïques, oeuvrant au soulagement des misères sociales issues des transformations sociales accélérées imputables à l'industrialisation et à l'urbanisation (Lavigne et Pinard, 1977:61-87). Se joignent aux Dames Patronnesses anglaises, les épouses des

bourgeois canadiens-français. Ce mouvement se fait porteur de justice sociale pour les jeunes filles qui immigrèrent massivement à Montréal (pour travailler surtout dans le secteur industriel ou dans le secteur domestique) afin d'améliorer leurs conditions de vie. C'est de ce mouvement là qu'a émergé la revendication de l'enseignement supérieur féminin. Examinons maintenant l'apport du Mouvement féministe à la demande de l'enseignement supérieur féminin.

A ses débuts, l'idéologie du Mouvement féministe en société canadienne-française fut scindée en deux tendances. D'une part, on retrouve un féminisme radical associé au Canada anglais protestant. Ces tenantes revendiquent l'abolition de la discrimination juridique. Elles engagent des luttes pour l'obtention du droit de vote, l'accès aux professions et à l'enseignement supérieur réservé traditionnellement aux hommes. D'autre part, nous nous retrouvons en présence de celles qui se rallient au féminisme chrétien axé sur l'épanouissement de la personne chrétienne. Ce courant a pris ses racines avec la parution d'une revue intitulée "Féminisme Chrétien" éditée par Marie Maugeret en France. Cette revue met en garde contre les forces matérialistes grandissantes du temps (Lavigne et Rnard, 1977 82). La menace de la perte de la foi catholique en société canadienne-française constituera une autre force de ralliement des femmes qui offriront leur travail de bienfaisance afin de juguler les effets néfastes du féminisme radical.

Les unes rejettent l'idéologie de l'élite dirigeante et travaillent à l'amélioration de leur condition alors que les autres continuent d'oeuvrer pour des causes définies par l'élite dirigeante. Au début du siècle, ces dernières donnent leur appui à la création d'Ecoles d'enseignement ménager et d'Ecoles normales pour jeunes filles. Cette formation constitue le "summum" à offrir aux jeunes filles. Ces positions divergentes reflètent la possibilité de coexistence de deux modèles féminins, qui, selon Gagnon (1974) devraient constituer deux étapes successives. Selon cette auteure, à chaque étape de développement économique d'une société correspond un modèle féminin. Son découpage ignore donc l'ébauche du new woman tracée par des femmes bien avant la deuxième guerre mondiale (Cook and Mitchinson, 1976:61-64).

Cette revendication de l'enseignement supérieur féminin par des femmes au tout début du XXe siècle reflète l'émergence de ce new woman développé par les femmes elles-mêmes et non par le libéralisme des "champions" de la justice sociale. Cette demande créait des remous tant chez les femmes que chez les hommes qui estimaient que ce niveau d'enseignement ne convenait pas à leur "nature féminine". Un texte tout récent de Dandurand, Fournier et Bernier (1980:101-131) renforce cette impossibilité à envisager l'accès à cette ressource pour la classe des femmes. Ils mentionnent que l'enseignement supérieur constitue de toute évidence une instance importante dans la formation des classes dirigeantes des sociétés industrielles

avancées. Ce niveau d'enseignement est l'expression de la reproduction culturelle dénaturalisant l'homme pour l'ennoblir par l'acquisition du savoir. Dans le processus d'hominisation, les femmes de toute évidence ont à rester fidèles à leur nature; alors on leur offre des Ecoles d'enseignement ménager et des Ecoles normales. Si ces institutions conviennent si bien aux jeunes filles, au dire des agents de contrôle, les agents responsables de la formation des jeunes filles ne partagent pas toutes cet avis sur ce qui convient ou pas aux jeunes filles. Nous relèverons au cours des paragraphes à venir, quelques-unes des réactions négatives manifestées à l'égard de l'enseignement supérieur féminin.

C) Réactions à l'idée de l'enseignement supérieur féminin.

Pour illustrer les attitudes face à cette revendication, nous présenterons une typologie des réactions exprimées par les deux classes de sexe. L'une jouissait de cette ressource en vertu de son sexe (la classe des hommes), l'autre en était privée en vertu de sa nature (la classe des femmes).

1. Réactions négatives exprimées par des membres de la classe des hommes.

Historiquement, l'enseignement supérieur avait pour fonction d'assurer la relève d'une élite clérico-politique gouvernant la société canadienne-française (Ryan, 1970:181-208). De ce fait, ce type de formation était réservé essentiellement

aux hommes par sa valeur instrumentale. Par surcroît, étant de type classique, axé sur la formation d'une pensée rationnelle, il ne convenait qu'à la population masculine (Wallace 1976:92-128). Au Canada français, l'élite dirigeante se refusait toujours à ouvrir les portes de son enseignement supérieur aux jeunes filles. Cette résistance à l'idée de l'enseignement supérieur féminin sera illustrées par quelques arguments invoqués par des membres de l'élite clerico-politique. Un échantillon très succinct vous donnera le ton de leurs réactions défavorables:

des filles bachelières, quelle horreur...; les arracher au foyer, en faire des bas bleus, c'est du modernisme, du féminisme outré: (cité in Soeur Ste Madeleine-des-Anges, c.n.d., 1948:24).

Une citation de H. Bourassa illustre bien à quel point les hommes voyaient les femmes prises d'une folie furieuse et ils se préparaient à une mise en garde à toute épreuve.

"...ces légions féminines (qui) vont monter à l'assaut des fonctions lucratives jusqu'ici dévolues aux hommes. D'autre part les travailleurs masculins ...encore capables d'un travail rémunérateur, se préparent à résister de toutes leurs forces à l'envahissante concurrence de la femme-homme" (Lavigne et Pinard, 1977:142).

Voilà des exemples types des attitudes manifestées par des membres des classes dirigeantes tant religieuses que laïques à l'égard de la demande de l'enseignement supérieur pour jeunes filles. Le nouveau modèle féminin intégré au monde des hommes se confronte à un mur d'oppositions. Ces attitudes sont d'ailleurs reprises par des factions de la classe des femmes qui ont intériorisé la vision de l'élite dirigeante et qui s'opposent au modèle proposé par les féministes radicales. Voyons maintenant comment ces femmes ont exprimé leur désaccord.

2. Réactions négatives exprimées par des membres de la classe des femmes.

L'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes filles fait référence à la projection d'un nouveau modèle féminin. Se montrer en faveur de ce projet constituerait donc un indice de reconnaissance sociale des femmes "êtres de culture et non plus de nature". Les femmes qui, pour un ensemble de facteurs, n'ont pas eu l'occasion de se défaire de cette idéologie, donnaient préséance aux Ecoles ménagères et aux Ecoles normales établies par le clergé (Jean, 1974:161; Lambert, 1969). L'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes filles représentait l'impossibilité de continuer à exercer des métiers qui sont des extensions de leur "vocation" de mère et qui ne conviennent aucunement à leur spécificité sexuelle ou à leur "nature".

C'est donc en tenant compte de ces forces négatives à l'égard de la revendication de l'enseignement supérieur féminin que les féministes ont dû développer des stratégies pour justifier le bien-fondé de leur requête. L'analyse de l'obtention de ce but poursuivi par des membres de la classe des femmes fera l'objet de la partie qui suit.

De la propagation de l'idée de l'enseignement supérieur féminin par des féministes, nous évaluerons la plausibilité de l'obtention et du développement de l'enseignement supérieur féminin par la classe des femmes.

CHAPITRE II

IMPLANTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR REDEVABLE
A LA CAPACITE D'ACTION CONCERTEE DES FEMMES

L'objectif de cette deuxième composante vise à scruter la contribution d'une fraction de la classe des femmes à l'obtention de l'enseignement supérieur féminin. Afin d'évaluer leur contribution spécifique, les thèses de Lambert (1969) et de Plante (1967, 1971) traitant de l'enseignement supérieur chez les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ainsi que de l'histoire de cette communauté vouée à l'éducation des jeunes filles, constitueront des ouvrages de référence. Cette communauté fut la première à dispenser l'enseignement supérieur féminin et elle fut la seule à l'offrir pendant près d'un quart de siècle. En guise de complément à ces recherches portant sur le rôle de cette communauté au niveau de l'enseignement supérieur, s'ajoutera le Mémoire des collèges d'enseignement pour jeunes filles (1954), rédigé pour la Commission Tremblay. Cette dernière avait pour mandat d'enquêter sur les problèmes constitutionnels et fiscaux de la province de Québec au sein de la Confédération canadienne. Ce mémoire est l'oeuvre des femmes directrices des communautés religieuses enseignantes au service de la formation des jeunes filles. Parce que rédigé en totalité par des femmes, l'étude de l'enseignement supérieur féminin en milieu canadien-français imprime un caractère tout à fait différent des analyses masculines sur le développement de l'enseignement supérieur en milieu canadien-français. L'originalité de ces ouvrages vient aussi du fait que ces femmes se sont penchées, pour la première fois, sur l'étude de l'enseignement supérieur féminin. Ces documents par et pour des

femmes représentent la trame à partir de laquelle nous évaluons l'apport des femmes en position subordonnée qui ont réussi à obtenir cette ressource.

De ces ouvrages seront dégagées les possibilités explicatives de l'accès à l'enseignement supérieur à la population féminine attribuable à la classe des femmes. L'apport des femmes se mesurera de deux façons. Nous ferons ressortir dans un premier temps la contribution des communautés religieuses de femmes en tant que corps légitime dans ce système d'enseignement. Cette contribution sera ensuite jaugée par le biais des membres de la classe des femmes qui ont donné préséance à la variable "sexe" afin de développer une ressource leur permettant d'accéder à un statut paritaire avec la classe des hommes. C'est donc à travers la transparence de ces documents rédigés par des femmes oeuvrant dans l'éducation, que nous ferons ressortir les mécanismes auxquels des femmes ont eu recours afin d'autoriser l'inclusion de leur classe à tous les paliers de la structure du système d'enseignement, et cela, sans distinction de sexe.

Pour ce, nous nous inspirerons de la théorie de Breton (1974) pour analyser les observations faites par ces femmes. Cette théorie permet de cerner les conditions permettant à un groupe ethnique en situation minoritaire d'obtenir des ressources qui le mèneront vers une certaine autonomie.

Breton nous propose un modèle qui fait l'étalage d'un ensemble de conditions sans toutefois se pencher sur l'origine de la mise en marche du processus menant à l'obtention d'un but spécifique pour une collectivité donnée. Ce qui nous amène à étudier l'émergence d'une capacité organisationnelle en vue d'une action concertée. Celle-ci se fera à la lumière des travaux de Merton, de Juteau-Lee et de Guillaumin qui se sont penchés sur l'étude des groupes minoritaires.

Bref, il s'agit de présenter la capacité organisationnelle en vue d'une action concertée en mettant en relief à la fois l'apport d'une communauté religieuse de femmes enseignantes et la contribution des femmes laïques qui ont favorisé l'éclatement d'un processus d'exclusion au niveau de l'enseignement supérieur en société canadienne-française.

A) Emergence d'une action concertée.

Cette première séquence se donne pour objectif d'énoncer et de mettre en rapport les conditions qui ont rendu possible l'émergence d'une action concertée pour atteindre un but défini par la classe des femmes.

Précédemment, nous avons regardé en rétrospective le tissu social d'où a émergé l'idée de l'enseignement supérieur féminin. Des auteurs ont eu recours à la transformation du système d'enseignement s'ajustant aux nouveaux besoins d'une

société en mutation. D'autres ont fait appel au libéralisme des élites en place. Et d'autres ont fait intervenir le féminisme. Tous ces facteurs ont certainement contribué à l'avènement de l'enseignement supérieur féminin dans ce contexte social spécifique. C'est uniquement au nom de ces forces en présence que l'élite cléricale contrôlant ce niveau d'enseignement aurait demandé à une communauté religieuse de femmes de dispenser cette ressource. Cette assertion tenue pour vraie nécessite une remise en question lorsque nous consultons les ouvrages des femmes qui ont oeuvré dans ce domaine. Ces femmes nous en présentent une autre version. Ce sont les femmes elles-mêmes qui auraient été les instigatrices de l'obtention et du développement de l'enseignement supérieur féminin. Et ce, en dépit d'une opposition manifeste de l'élite cléricale contrôlant cette ressource, et de l'opposition de l'élite politique liée au clergé pour assurer la reproduction des élites dirigeantes. Cette autre vision incite à envisager la plausibilité de l'obtention de l'enseignement supérieur féminin par la classe des femmes.

Afin d'expliquer pourquoi l'accès et le développement de l'enseignement supérieur féminin peut être la conséquence de la capacité d'action concertée des femmes en situation minoritaire, il importe de saisir tout d'abord pourquoi il leur fut possible non seulement de se mobiliser mais aussi d'obtenir une ressource qui leur était refusée en vertu de leur spécificité sexuelle.

Nous rendrons compte de ce phénomène en nous inspirant de Merton, de Juteau-Lee et de Guillaumin. Au cours des pages qui vont suivre, nous mettrons en relief l'apport de chacun de ces trois sociologues.

1. Groupe de référence.

La notion du groupe de référence est issue de la psychologie sociale. Elle a d'abord été utilisée pour étudier les mécanismes de sélection instaurés par les individus de leurs groupes de référence, ainsi que des effets de cette sélection sur leur personnalité. Mais cette notion est aussi utile pour les sociologues qui étudient la structure et les fonctions du contexte social des individus. Au début, l'étude du groupe de référence a été imposée aux sociologues par l'actualité: l'assimilation des immigrants, etc. (Merton, 1954:236-237).

Alors quelle utilité nous offre cette théorie dans l'étude de l'accès et du développement d'une ressource par des femmes qui en étaient exclues en vertu de leur différence anatomique? Selon Merton, les groupes de référence sont des points de comparaison auxquels se réfère une proportion suffisante d'individus dans une catégorie pour permettre de définir la situation qui caractérise cette catégorie (Merton, 1954:214).

Cette base comparative fournit un contexte au sein duquel les individus évaluent leur position par rapport à celle

des autres. Et toujours selon cet auteur, la base comparative reposerait sur les valeurs de l'autrui significiant, qui constituerait un miroir dans lequel les individus voient leur propre image et aboutissent à un jugement de soi. Et c'est à partir de cette réflexion que les individus adoptent ou rejettent divers groupes de référence (Merton, 1954:220).

L'explication fournie par Merton nous place devant un dilemme par rapport aux femmes qui revendiquaient l'enseignement supérieur féminin. Merton propose une équation entre l'adoption des valeurs de l'autrui significiant et l'intégration à ce groupe, équation qui ne peut être utilisée pour les femmes instigatrices de l'enseignement supérieur féminin. Ces femmes ont à la fois adopté les valeurs de l'autrui significiant en ce qui a trait à la valeur intrinsèque de cette ressource et à la fois rejeté les valeurs de l'autrui significiant en ce qui a trait à la définition de la situation par rapport aux fonctions assignées à leur classe de sexe. De plus, ce cas spécifique soulève des interrogations auxquelles il ne peut apporter d'éléments explicatifs. Les femmes se sont servies des valeurs qu'elles rejetaient pour justifier leur requête auprès du groupe dominant. Cette position exprimée par les femmes nous incite à opter pour une autre approche explicative. L'adoption ou le rejet des valeurs de l'autrui significiant prend son fondement non seulement dans le groupe de référence mais dans le groupe de référence s'évaluant par rapport à son groupe d'appartenance. Nous y reviendrons avec Juteau Lee et Guillaumin.

Selon cette vision, les femmes instigatrices de l'enseignement supérieur féminin ne seraient que non conformistes aux normes et aux valeurs du ~~en~~-groupe "HOMME". Elles constitueraient un hors-groupe enchâssé dans un sous-groupe, mais toujours par rapport aux personnes de sexe masculin, ce qui les aurait finalement incorporées dans les structures d'un système d'éducation avec le groupe d'appartenance "HOMME". Cette orientation assimilatrice au groupe dominant signifierait que les femmes deviendraient des hommes ou voudraient devenir des hommes.

Mais lors de la formulation de cette demande, en aucun temps, les femmes n'ont signalé qu'elles aspiraient à devenir des hommes. Les études classiques, au dire des femmes religieuses revendiquant cette ressource, préparent mieux les jeunes filles à leur mission familiale qui ainsi seront mieux armées pour défendre la foi catholique et le nationalisme canadien-français en péril (Plante, 1967:40).

Accepter d'emblée la théorie de Merton signifierait la reconnaissance des femmes en tant que groupe marginal. Perception que les hommes de science ont entretenu et entretiennent à l'égard de la population féminine. Les femmes se sont prises elles-mêmes en tant qu'autrui signifiant par rapport au groupe auquel elles appartiennent objectivement: leur classe de sexe. Et c'est de cette jonction entre le groupe de référence et le groupe d'appartenance que nous

expliquerons l'émergence d'une action concertée originant des femmes elles-mêmes. Juteau-Lée et Guillaumin nous offriront, par le biais de leurs recherches, une compréhension des rapports entre les deux classes de sexe engendrant cette émergence d'une action concertée.

2. Communalisation

Juteau-Lee (1979) a fait l'application du concept de communalisation de Weber dans l'analyse de l'émergence d'une communauté ethnique. Par le biais de son approche, Juteau-Lee apporte une dimension nouvelle à la compréhension de la modification des rapports sociaux entre des groupes ethniques de statut différent. Elle démontre que la modification des rapports est plus que le jumelage d'un nombre suffisant d'individus partageant une même caractéristique (race, ethnie, religion, sexe, etc.) ainsi que des valeurs semblables. La modification s'inscrit dans un processus qui mène à la convergence de ces éléments non pas en adoptant ou en rejetant des valeurs de l'autrui signifiant mais en agençant à la fois des valeurs positives et négatives du groupe dominant définisseur de la situation et de la position des groupes subordonnés. Les modifications prennent forme à partir d'un but spécifique. Et c'est ce but qui devient le pivot de la capacité d'action concertée d'un groupe aspirant à modifier les rapports avec d'autres groupes se mouvant dans un même univers social. Sa réflexion sur les groupes ethniques nous mène sur la voie du

rejet de la position subordonnée de la classe des femmes fondée sur leur différence biologique.

L'émergence de leur action concertée originerait non plus à partir des traits différents mais du rapport à ces différences. Dans certains cas, des groupes en position subordonnée (ce sont les "différents") rejettent les définitions de leur situation véhiculées par le groupe dominant et cherchent à modifier cette dernière. Par rapport à l'enseignement supérieur, en société canadienne-française, des femmes ont rejeté la définition du groupe dominant (le volume de leur cerveau les rendait inaptés aux études de type classique: (Bécharde-Deslandes, 1955:99-108). Elles ont entrepris une action qui les a menées à l'obtention de la ressource qu'elles revendiquaient pour les jeunes filles. Voyons comment l'intégration des jeunes filles à la structure du système d'enseignement au niveau supérieur est imputable à la capacité d'action concertée de femmes laïques et religieuses enseignantes.

L'émergence de l'action concertée de la classe des femmes vient des femmes qui ont pu établir la jonction entre leur groupe de référence et leur groupe d'appartenance. Et ce, en rejetant la définition qui justifiait leur exclusion de ce niveau d'enseignement. D'ailleurs, cette explication est reprise avec beaucoup d'acuité par Guillaumin (1972:112). Par rapport à notre objet d'étude, la classe des femmes est dotée d'une anatomie différente de la classe dominante des hommes

et cette différence sert de fondement à l'exercice de rapports de domination (appelés rapports de sexage) sur celles-ci. Cette vision sert à masquer le fondement réel de l'oppression qui est social et non biologique. S'arracher à cette perception remet en question les rapports avec l'autre et fait place à des positions diverses. Elle montre clairement que "le groupe minoritaire passé bien pour être défini par et dans son rapport au groupe majoritaire" (1972:130). Le groupe minoritaire doit donc prendre la parole, c'est-à-dire rejeter la définition des dominants. C'est le premier pas vers la remise en question et la transformation de sa situation. Afin d'illustrer ces positions différentes par rapport à la demande de l'enseignement supérieur, quelques extraits des débats au sujet de cette ressource seront relevés.

Les thèses de Lambert et de Plante mettent l'emphase sur les facteurs de légitimation. Le libéralisme et le nationalisme du temps auraient favorisé l'infiltration de la population féminine au niveau de l'enseignement supérieur. La Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec et les quelques textes écrits par des femmes religieuses au sujet de l'enseignement supérieur féminin mettent en évidence cette congruence de valeurs du Mouvement féministe et de leur perception de la femme en tant qu'être à part entière et non plus comme complément de l'homme.

Certains membres des communautés religieuses de femmes enseignantes acceptaient et reconnaissaient la définition masculine de la formation d'une jeune fille. Certaines supérieures des maisons de la Congrégation de Notre-Dame jugent que le cours classique ne convient pas à la jeune fille; qu'il est préférable d'orienter les finissantes de nos couvents à l'Ecole Normale Jacques-Cartier afin de lui donner une meilleure formation féminine. En plus, l'on tend à répandre l'idée que le cours de l'Ecole Normale apporte le "summum" à la culture (Plante, 1967:43). Lors de sa visite à l'institution d'enseignement supérieur féminin, M. Bazin, de l'Académie française, affirmé qu'au XXe siècle, le plus important pour une femme ce n'est pas de savoir discuter mais de savoir clore une discussion" (Plante, 1967:128). On se situe toujours dans la veine protectionniste de ces pères de l'Eglise. Et on a relaté que c'est pour soustraire la jeune fille à des influences pernicieuses que Mgr l'Archevêque a décidé de la fondation de cette institution (Plante, 1967:61). Ce à quoi des religieuses répliquent que l'instruction accrue grandit la femme et la prépare à mieux remplir sa mission providentielle qui consiste à être mère et épouse (Plante, 1967:29). Et ce n'était pas pour préparer des savantes qu'elles ouvraient des écoles, c'était surtout afin de former les femmes du pays à remplir leur rôle spécifique de reines du foyer (Plante, 1967:43). On se rend compte que les études ne rendent les femmes ni orgueilleuses, ni pédantes et qu'elles acceptent le mariage avec ses obligations (Plante, 1971:55). Plante et Lambert insistent

sur ce point, à savoir que ces femmes n'étaient pas des féministes et qu'elles ne rejettent pas les modèles traditionnels de la femme.

Voyons maintenant en quoi le point de vue des femmes membres d'une communauté religieuse enseignante s'est rapproché des valeurs exprimées par le mouvement féministe de l'époque. Les femmes ont aussi besoin de culture humaniste qui discipline les facultés intellectuelles: "Elles ont besoin de cette culture qui entraîne à la pensée rationnelle et précise, appuyée sur des principes philosophiques comme sur l'expérience de l'histoire" (La Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec, 1954:27-29). Ce qui est repris par soeur Marie-de-Bon-Secours s.s.a. dans un texte sur la valeur formatrice du cours classique.

"Si les femmes n'ont pas besoin de spécialisation, elles ont éminemment besoin de la culture humaniste qui discipline les facultés intellectuelles, amène le triomphe progressif de l'intelligence sur l'instinct, de la raison sur l'émotivité, de l'esprit sur la sensibilité. Par la prédominance du sentiment dans son âme, la jeune fille risque de devenir le jouet de ses impressions, où l'impression d'avoir trouvé ou la certitude de rencontrer bientôt "son idéal" le compagnon de vie rêvé, détermine chez la grande adolescente, un profond refus de la culture intellectuelle, une décidée paresse de l'esprit. Il résulte dans les deux cas une domination de l'émotivité sur la raison, une propension au rêve, à la sentimentalité, un empiètement

de l'accessoire sur le nécessaire. La culture classique des humanités gréco-latines est d'une grande utilité pour remédier à ces tendances nocives de l'esprit féminin. Il importe donc qu'elle ouvre son esprit à une connaissance universelle et articulée des sciences et des arts; qu'un enseignement vivant et coordonné en éclairant sa raison, l'aide à mieux découvrir la fin de sa vie humaine, celle de sa vocation de femme, et à y ordonner toutes les tendances de son être. (Soeur Marie-de-Bon-Secours s.s.a. 1954:6-14).

Dans le Mémoire des Collèges d'enseignement pour jeunes filles, les vues de soeur Sainte Anne-Marie, directrice de l'enseignement supérieur féminin pendant près de vingt-cinq ans, (1908-1925) sont reprises. Ces opinions sont l'illustration d'un long débat mettant en confrontation ces idées qu'on se faisait de l'enseignement supérieur. Pour la femme comme pour l'homme, les études classiques apprennent à choisir entre les valeurs, à penser plus juste, plus rigoureusement, et à s'orienter vers la sagesse et l'équilibre. Lors de l'instauration de l'enseignement supérieur féminin, la relation entre l'aboutissement des études classiques et le travail hors du foyer menaçait le pouvoir des élites dirigeantes. Pour les rassurer, elle riposte que la société est privée d'un apport positif important et original en adoptant cette attitude. Au nom d'une idéologie, on refusait l'accès à des professions même si des milliers de mères de famille travaillaient à l'extérieur (La Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec, 1954:43).

Devant cette perspective de la profession et de la carrière envisageables chez les femmes qui ont les moyens financiers d'acquérir une formation, soeur Sainte Madeleine-des-Anges, c.n.d., relate dans un texte traitant de l'évolution de l'enseignement supérieur féminin que les femmes membres de communautés religieuses ne jouissent pas plus de tolérance envers la possibilité de se professionnaliser par les études supérieures.

"Quoi des bachelières dans les couvents? quel gaspillage".
(cité in Soeur Ste Madeleine-des-Anges, c.n.d., 1948:77-87).

C'est là un aperçu de la signification de l'enseignement supérieur féminin. Les femmes ont endossé l'idée de l'enseignement supérieur féminin et ont formulé leur requête en tenant compte de ces positions variées par rapport à l'idée de ce niveau d'enseignement pour les jeunes filles.

Les femmes instigatrices de cette ressource ont fait preuve d'une capacité organisationnelle d'une action concertée; non seulement parce qu'elles ont endossé cette idée, mais aussi parce qu'elles ont rejeté l'idée d'être inférieures parce qu'elles existaient dans un corps de femme. L'implantation de cette idée représentait, tant pour les mères des jeunes filles que pour les femmes vouées à l'enseignement, une occasion de servir leurs intérêts en offrant cette ressource en

milieu canadien-français. Ces femmes sont devenues l'autrui signifiant pour les membres de la classe des femmes en démythifiant l'image tronquée d'elles-mêmes, transmise par les hommes en position de supériorité dans l'organisation sociale. Ce sont ces femmes en quête de cette ressource qui ont contribué à l'éclatement du processus d'exclusion au niveau de l'enseignement supérieur refusé aux jeunes filles sous prétexte d'une incapacité naturelle à faire ce genre d'études.

Après avoir exposé ce qui a mené ces femmes à l'action par rapport à l'enseignement supérieur féminin, nous illustrerons au cours de l'étape suivante, les mécanismes qui leur ont valu d'actualiser le but poursuivi.

L'analyse des mécanismes se fera par le biais de la théorie de Breton (1974). Afin de saisir la portée de cette capacité organisationnelle menant à la réalisation d'un but défini, Breton fige dans le temps et dans l'espace des conditions requises à cet effet.

Les femmes ont obtenu cette ressource par leur capacité d'action concertée et non par le libéralisme du clergé qui contrôlait cette ressource à l'époque. Le clergé aurait alors acquiescé à la demande des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal parce qu'elles auraient pu faire la preuve de la nécessité de cette formation pour les jeunes filles afin d'en faire des meilleures chrétiennes. Et aussi,

parce qu'elles auraient disposé des ressources nécessaires pour en assurer la responsabilité. Ainsi, au moment de leur revendication, elles auraient pu démontrer à l'élite cléricale que l'obtention de cette ressource pour les jeunes filles n'affecterait pas le développement de l'enseignement supérieur masculin et ne changerait pas les rapports entre les deux classes de sexe.

En somme, cette séquence vise à examiner les mécanismes qui ont permis à la classe des femmes d'obtenir gain de cause auprès des élites dirigeantes qui s'opposaient à cette formation pour la classe des femmes.

B) Mécanismes d'une action concertée menant à l'obtention d'un but défini, l'enseignement supérieur féminin.

Précédemment, il fut rapporté que suite à des démarches auprès des autorités religieuses contrôlant l'enseignement supérieur en société canadienne-française, la Congrégation de Notre-Dame de Montréal a pu obtenir l'autorisation de dispenser l'enseignement supérieur aux jeunes filles. Dans les pages suivantes nous isolerons les facteurs de cette action concertée qui a valu à cette communauté de femmes enseignantes de se gagner l'approbation du clergé.

En partant d'une inégalité entre deux classes de sexe, nous nous donnerons pour tâche de faire ressortir la dynamique

interne dont la classe des femmes a fait preuve. Nous établirons la présence des conditions nécessaires à l'obtention de l'enseignement supérieur féminin par la classe des femmes en position subordonnée. Pour comprendre par quels mécanismes la classe des femmes a atteint le but proposé, nous regarderons surtout l'organe porte-parole de cette revendication, en l'occurrence, la communauté religieuse de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Nous identifierons les ressources à la disposition de cette communauté religieuse de femmes enseignantes. L'évaluation des ressources de cette communauté s'est faite en puisant dans des ouvrages qui présentent l'histoire de cette communauté. Il s'agit des thèses de Lambert (1969) et de Plante (1967, 1971). S'ajoute à ces documents le Mémoire de la Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec, 1954:27-28). Cet ouvrage portant essentiellement sur l'enseignement supérieur féminin et rédigé par les femmes religieuses directrices des institutions dispensant cet enseignement, jette un regard de l'intérieur sur les conditions dans lesquelles a évolué cette formation.

La présentation des facteurs qui ont favorisé l'obtention de cette ressource par une communauté religieuse de femmes tiendra compte de deux dimensions. Nous ferons appel à la dimension structurale en faisant le bilan des ressources matérielles à la disposition de la classe des femmes. Nous ferons aussi appel à la dimension idéologique exprimée par les

justifications auxquelles une fraction de la classe des femmes a eu recours afin de se mériter l'approbation des agents de contrôle de l'enseignement supérieur.

De cette conjonction, nous évaluerons la capacité d'action concertée dont la classe des femmes a fait preuve pour accéder à l'enseignement supérieur en milieu canadien-français. Quant aux conséquences qui s'ensuivront, elles feront l'objet du troisième chapitre.

Dans son étude, Breton énumère six conditions qui peuvent être organisées différemment selon la configuration spécifique de chaque communauté ethnique. Il souligne que la capacité d'organiser et d'utiliser les ressources au sein d'une communauté ethnique affecte la nature des rapports entre les diverses communautés ethniques en présence. Les paragraphes suivants seront consacrés à démontrer l'application possible de son modèle à la classe des femmes par rapport à la demande de l'enseignement supérieur féminin en milieu canadien-français.

Dans cette section, notre analyse consistera à étudier la capacité d'action concertée de la classe des femmes en relevant la présence des éléments retenus par Breton dans son étude portant sur la capacité d'action concertée des communautés ethniques. Le recours à ces éléments permet de montrer que la capacité d'action concertée d'une collectivité n'est pas issue d'une volonté d'agir mais d'une action qui prend son fondement dans la structure même de la collectivité poursuivant un but précis pour ses membres.

Voyons en quoi consistent ces éléments que Breton a jugé nécessaires:

1) des mécanismes pour rejoindre les membres, 2) une structure d'autorité, 3) des moyens de contrôle au sein de la communauté, 4) un degré d'autonomie pour organiser l'action, 5) un consensus entre les factions de la collectivité et, 6) l'existence d'un appareil politique.

1) Des mécanismes pour rejoindre les membres.

Il doit exister au sein de la collectivité une structure qui permette de faire connaître à l'ensemble des membres le but à poursuivre. Par rapport à notre objet d'étude, les instigatrices de l'enseignement supérieur ont livré leur message à travers l'intermédiaire d'une communauté religieuse de femmes enseignantes. Elles ont formulé leur requête auprès de la communauté religieuse de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Cette communauté devenait le porte-parole qui pouvait propager à travers la province la revendication du droit à l'enseignement supérieur aux jeunes filles. Les épouses des bourgeois canadiens-français se sont adressées plus spécifiquement à cette communauté non seulement parce qu'elle pouvait constituer un réseau étendu à la province, mais parce qu'elle jouissait de caractéristiques qui pouvaient favoriser l'obtention de l'enseignement supérieur féminin. Nous soulignerons dans l'étape suivante pourquoi les femmes réclamant le droit

à l'enseignement supérieur pour leurs filles ont porté leur requête auprès de cette communauté religieuse.

2) Une structure d'autorité.

Ce medium pouvait jouir de plus de crédibilité que les femmes laïques auprès des autorités religieuses puisque l'enseignement supérieur était sous la juridiction du clergé. Après avoir convenu du medium approprié pour négocier leur requête, il fallait choisir une communauté qui représentait plus de garanties de succès dans le processus de négociation auprès de l'élite dirigeante. Dans ce contexte social où le christianisme et le nationalisme étaient menacés, une communauté religieuse de femmes pouvait faire ce compromis entre ces deux idéologies; d'une part le féminisme et d'autre part le modernisme qui mettaient en péril la foi catholique et la nation canadienne-française. Précédemment, nous avons souligné l'importance d'un réseau de communication pouvant rejoindre la base même de la classe des femmes qui aspirait à un amenuisement des clivages avec la classe des hommes. De même, il importe de recourir à des porte-parole qui sont en position d'influer sur les décisions au cours du processus négociation avec les agents de contrôle. Il doit exister une reconnaissance sans équivoque au niveau des deux camps en présence. Afin de rendre intelligible le rôle de la communauté religieuse de la Congrégation de Notre-Dame dans le processus de négociation, nous extirperons des ouvrages de Lambert et de Plante, les arguments invoqués par

les porte-parole de cette communauté pour justifier la demande de l'enseignement supérieur féminin en société canadienne-française. Elles mettent l'accent sur le contexte social pour rendre compte de l'obtention de cette ressource. Selon Lambert et Plante, l'Eglise était menacée par le courant de laïcisation qui avait envahi la France et pouvait se répercuter en société canadienne-française. Ces vestiges pesaient toujours sur l'Eglise en perte de vitesse dans les sociétés qui se défaisaient de leurs "Seigneur et Monseigneur". Afin d'illustrer cette crainte; L.-P. Audet et Gauthier relatent cette attitude dans une étude du système scolaire de la province de Québec:

Je crains dit Mgr Bourget à Mgr Turgeon en 1851, que les laïques ne s'emparent plus tard de l'éducation. Quelle force nous aurions, dans une pareille institution après que nous aurions obtenu comme de droit la sanction pontificale... (1969:20).

Au moment de la demande de l'enseignement supérieur féminin, les secteurs de l'enseignement secondaire et universitaire chez les Canadiens-français relevaient du clergé qui y maintenait un monopole acquis à une époque où seule l'Eglise s'intéressait vraiment à l'enseignement universitaire (Ryan, 1970: 181-208). Cette reconnaissance juridique dans une société qui se matérialisait et se laïcisait représentait un tissu qui rendait propice la demande d'une ressource pour la population féminine. Cette demande contribuait au renforcement d'une

institution qui se sentait en péril. A ces arguments invoqués par les agents de contrôle, voici quelques exemples de ce que leur ont rétorqué des agents responsables de l'éducation.

Acquiescer à la demande formulée par des membres d'une communauté religieuse peut constituer un apport à cette institution qui se sent menacée. Autrefois, soulignent-elles, l'activité apostolique consistait à maintenir la vie chrétienne du foyer. Au début du XXe siècle, la vie familiale subit l'influence du milieu social dans lequel elle s'intègre. La femme, comme l'homme, est obligée de défendre sa foi et pour discuter de religion, il faut désormais un solide bagage de connaissances tant générales que religieuses. C'est dans l'ignorance et non dans la science, qu'est aujourd'hui le danger de tous. Un danger se dessine au point de vue religieux dans la province de Québec. Quelques jeunes filles désireuses d'un supplément de culture après l'année du cours gradué, sont dans l'obligation de s'inscrire dans les universités protestantes. Ces jeunes filles de moins de vingt ans, ont-elles les connaissances suffisantes et les convictions religieuses assez solides pour affronter une masse de jeunes d'une autre croyance (Flante, 1967:31). Et nous voilà avec l'annonce d'un lycée de jeunes filles fondé par des laïques en dehors de l'autorité épiscopale, responsable des âmes (Lambert, 1969:455-56). Le recours à ces arguments par des membres de la classe des femmes en position subordonnée n'est pas seulement le miroir reflétant le contexte social de l'époque; il est aussi

l'illustration d'une stratégie utilisée par celles-ci pour justifier leur requête.

Elles se gagnaient ainsi l'appui de membres de la classe qui détenait le contrôle de cette ressource. A la suite des motifs avancés par les porte-parole de la demande de l'enseignement supérieur féminin, des réactions favorables furent exprimées de la part de certains membres du clergé. Nous en citerons quelques-unes tirées de l'ouvrage de Plante (1967) qui traite de la fondation du premier collège d'enseignement classique par la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Mgr Langevin signale qu'il faudrait pour les jeunes filles un complément aux études, à la formation religieuse et à la préparation des femmes chrétiennes dans le monde. Mgr Svaretti énonce que l'amélioration de la personnalité chrétienne des femmes visant à en faire des éducatrices plus accomplies, constitue certainement une oeuvre dont tout catholique doit se réjouir, car c'est offrir à la jeune fille qui le désire, la facilité de recevoir une éducation plus élevée. Et Mgr Bernard affirme que c'est en donnant à nos filles une plus haute formation intellectuelle et morale que vous les mettez en état de mieux remplir leur rôle de femmes chrétiennes et d'exercer une plus large influence sur la vie religieuse et sociale de notre peuple. Et Mgr Lambert dit que c'est une oeuvre de salut national, un apostolat religieux et patriotique que vous inaugurez, en donnant à nos filles une plus haute formation intellectuelle et

morale (Plante, 1967:61-62). Selon Plante, l'autre facteur qui aurait contribué à l'obtention de l'accès à l'enseignement supérieur à la population féminine, est le courant féministe du début du siècle, intimement relié au courant nationaliste. Et elle l'explique comme suit: des femmes de profession libérale avaient fondé à Montréal la Fédération Nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste (1902). Et ceci constitue deux facteurs importants dans la libération intellectuelle des femmes de la province de Québec. Selon cette auteure, ce serait relié au fait que la communication devient un fait social qui pousse la femme à revendiquer le droit à une formation plus achevée (Plante, 1967:26). Et ceci, suite à l'association qu'elle établit entre le fait que la femme du juge Lacoste ait demandé le droit de parole en public et qu'elle ait formulé auprès de la communauté religieuse des Dames de la Congrégation de Montréal d'offrir l'enseignement supérieur aux filles des pères éduqués. Ce qui devait être perçu comme étant très osé à cette époque, puis que la population féminine était à l'ère de la revendication du droit de vote et n'avait pas d'existence juridique en tant que personne. A partir de ces facteurs, comment expliquer que la population féminine ait pu accéder à cette ressource qu'est l'enseignement supérieur? Ce climat social à lui seul ne peut suffire à rendre compte de l'accès et du développement de l'enseignement supérieur par une communauté religieuse féminine. Soeur St. Stanislas-de-Jésus, c.n.d., reprend des observations de la première directrice de l'enseignement supérieur féminin,

Mère Sainte Anne-Marie c.n.d., dans le Mémoire des Collèges d'enseignement pour jeunes filles (1954). Le climat social de la province de Québec était peu enclin à l'enseignement supérieur féminin; aucune publicité, aucune bourse, aucune subvention régulière. Alors la nature de ces facteurs, reflétant un climat social à une période déterminée de son histoire, ne peuvent rendre compte du pourquoi de l'instauration et du développement de cette ressource; de là, l'exigence de recourir à des facteurs explicatifs d'un autre niveau.

Des femmes ont porté leur requête auprès de cette communauté de femmes enseignantes parce que celle-ci répondait à l'idéologie du nationalisme et à celle du modernisme. Cette communauté était une des plus anciennes au Canada français (Soeur Sté Madeleine-des-Anges c.n.d., 1948:80). De plus, elle dispensait déjà l'enseignement de niveau supérieur aux jeunes Canadiennes anglaises en Nouvelle-Ecosse au moment où les Canadiennes françaises en faisaient la demande (Lambert, 1969: 359). Cette communauté bénéficiait d'un statut qui l'autorisait à négocier cette demande pour les mères qui réclamaient ce droit pour leurs jeunes filles. Afin d'atteindre le but défini par ces femmes, cette communauté devait montrer sa capacité à forcer et/ou à motiver les membres de cette collectivité à coopérer pour actualiser l'idée de l'enseignement supérieur féminin.

3) Des moyens de contrôle au sein de la communauté.

Peu importe la nature des intérêts à poursuivre dans la quête d'un mieux-être pour une collectivité donnée, les porte-parole doivent être dotés d'une capacité de motiver suffisamment de membres pour atteindre l'objectif proposé. Cette motivation qui peut s'exercer de différentes façons, n'est pas uniquement fonction des moyens de contrôle à la disposition d'une collectivité, elle est aussi fonction des ressources présentes dans les autres collectivités se côtoyant dans un univers social. Les moyens pour arriver à mobiliser les ressources nécessaires à l'organisation d'un plan d'action concertée sont de trois ordres: juridique, économique et social.

a) juridique

Cette capacité d'amener les membres de la communauté à partager les coûts reliés à la poursuite d'un but défini peut s'inscrire dans une structure juridique. La communauté a plein pouvoir, parce qu'elle a la personnalité juridique pour administrer, en partie ou en totalité, les activités de ses membres. La communauté enseignante de la Congrégation de Notre-Dame jouissait de ce statut juridique que lui avait légué le clergé pour l'administration de l'enseignement supérieur féminin (Plante, 1967:72-73). Ce qui l'autorisa à imposer l'uniformisation des études préparatoires au cours classique complet. Par la suite, elle a recommandé de faire naître les quatre

premières années du cours classique en province afin de permettre aux jeunes filles qui voulaient poursuivre ce programme d'études, de passer normalement dans les collèges. Et elle réussit à instaurer un programme identique pour les jeunes filles en faisant inscrire le grec au programme (Plante, 1967: 102).

Au cours de son mandat qui a duré de 1908 à 1925, cette communauté fut la seule à jouir d'une juridiction qui la plaçait au-dessus de toutes les autres communautés enseignantes responsables de la formation des jeunes filles.

b) économique

Une autre façon d'inciter les membres à contribuer à la poursuite d'un but défini consiste à imposer des sanctions économiques à l'ensemble des membres. Il peut s'agir d'un système de taxation. Ces taxes peuvent être obligatoirement ou volontairement versées pour la cause. Encore une fois, cette capacité d'imposer cette forme de sanction est en relation, avec sa structure politique. Dans le cas de la Congrégation de Notre-Dame, elle eut à utiliser cette forme de sanction puisque

les autorités gouvernementales ont interrompu l'assistance financière pour le maintien de l'enseignement supérieur féminin (La Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec, 1954: XIV-XV). La supérieure de la communauté, responsable de l'enseignement supérieur pour la province, a demandé aux directrices

des trois académies et des trois maisons en province de faire le plus d'économies possibles. Elle leur demanda de verser à la maison mère le salaire du personnel religieux, rémunéré par une Commission Scolaire, afin d'assurer la continuité de l'enseignement supérieur. En plus, la supérieure a incité les membres de la communauté à suivre les cours du programme d'études classiques et à répéter les cours aux jeunes filles inscrites à ce programme (Plante, 1967:85). Les sanctions étaient restreintes aux membres de la communauté qui avait l'autorité juridique de dispenser cet enseignement. Ces pressions sont renforcées par des sanctions sociales afin de gagner l'appui d'un plus grand nombre possible de membres.

c) social

Les sanctions sociales visent à culpabiliser les membres de la collectivité qui s'objectent soit au but ou aux moyens déployés par les porte-parole de la collectivité.

La communauté religieuse de la Congrégation de Notre-Dame a eu préséance sur d'autres communautés religieuses de femmes enseignantes parce qu'elle, seule, pouvait s'arroger le droit de servir les intérêts de la population féminine canadienne-française. Le nationalisme devenait un facteur qui servait non seulement les intérêts du clergé qui contrôlait l'enseignement supérieur mais il servait à la fois les intérêts mêmes de la communauté qui pouvait assurer son expansion en obtenant

l'autorisation de dispenser cette ressource aux jeunes filles canadienne-françaises. Elle freinait ainsi les moyens de contrôle à la disposition des autres communautés religieuses enseignantes. Celles-ci pouvaient entraver le processus d'action concertée de cette communauté revendiquant l'enseignement supérieur au nom des mères canadiennes-françaises qui avaient exprimé leur désir à cette communauté.

Mais ce n'est pas tout d'avoir un réseau de communication susceptible de rejoindre l'ensemble des membres, d'avoir les ressources permettant de recueillir les informations nécessaires en vue d'un plan d'action, d'avoir des moyens de contrôle pour inciter les membres à apporter le support requis pour mener la lutte afin d'atteindre un but défini par l'organe porte-parole, puisqu'il faut aussi tenir compte de la capacité et/ou de l'étendue du contrôle extérieur des autres collectivités. Breton signale que la capacité d'action concertée renferme aussi ses propres limites, liées à la nature des intérêts à poursuivre dans une collectivité.

4) Un degré d'autonomie pour organiser l'action.

De fait, une communauté ethnique peut être dotée d'un excellent réseau de communication, être juridiquement reconnue pour administrer une collectivité donnée, être capable d'imposer des sanctions à ses membres; mais l'agencement de ces ressources à la disposition d'une communauté ethnique

est fonction du contrôle qu'exercent d'autres communautés dans un environnement spécifique. Sommairement, voyons le degré d'autonomie dont jouissait cette communauté de femmes enseignantes.

La communauté de femmes porte-parole de cette revendication a annihilé toute concurrence possible de la part des autres communautés religieuses de femmes enseignantes. Et ce, en demandant et en obtenant un droit exclusif d'enseignement supérieur aux jeunes filles, pour une durée de vingt-cinq ans. Les autorités religieuses ont acquiescé à cette demande non seulement par réaction à l'annonce d'un lycée de jeunes filles à Montréal mais parce que cette communauté disposait de ressources qui la rendait apte à offrir ce service à la clientèle féminine (Soeur Saint Stanilas-de-Jésus, 1974:169-170).

Avant que les épouses des bourgeois ne manifestent explicitement le désir d'avoir leur institution d'enseignement classique pour leurs jeunes filles, cette communauté avait déjà amorcé le développement de cette ressource. En 1897, des circonstances favorables comblent le désir de la directrice de cette communauté. L'abbé Gauthier, aumônier de la communauté, partage l'idéal de cette femme de "permettre aux jeunes filles canadiennes-françaises d'entrer dans le temple des humanités". Mais avant d'orienter les élèves vers les études supérieures, il faut préparer les maîtres. Il dresse un programme d'études

classiques où figuraient le latin, des analyses et des dissertations littéraires et des sciences (Plante, 1967:32).

A cette époque, apparaissait l'établissement de ce niveau d'enseignement pour les jeunes Canadiennes anglaises catholiques de la Nouvelle-Ecosse. Elle se préoccupa dès lors d'étendre cette activité à la clientèle de langue française avec l'aide de l'abbé Gauthier. Cette communauté démontrait sa capacité d'administrer cette ressource, disposait de moyens de persuasion et pouvait faire la preuve de la nécessité de cette ressource dans l'intérêt de la collectivité. Dans le processus d'action concertée, une autre dimension s'ajoute aux précédentes, il s'agit de l'établissement d'un consensus.

5) Consensus entre les factions d'une collectivité.

Tel que mentionné auparavant, les buts que se donnent des collectivités ne répondent pas tous également à la perception de leur nécessité. Selon les intérêts à protéger, des factions d'une collectivité donneront leur appui, d'autres le refuseront.

Dans le processus d'action concertée, il importe d'amoindrir ces clivages entre des factions qui poursuivent des intérêts divergents. Les porte-parole doivent s'entendre sur une définition commune de la situation, sur les difficultés à

surmonter et sur les solutions à développer pour atteindre l'objectif proposé à la collectivité.

Par rapport à la demande de l'enseignement supérieur féminin, les femmes laïques et les femmes religieuses qui poursuivaient un but commun ont favorisé leurs intérêts respectifs. Elles ont établi un consensus en alliant les valeurs du nationalisme canadien-français et du libéralisme menaçant l'Eglise catholique pour légitimer leur requête auprès du clergé. Se superpose à ces dimensions l'existence d'un appareil politique. Ce dernier est un indice de capacité d'action concertée très élevée lorsqu'on la retrouve au sein d'une collectivité ethnique.

6) Existence d'un appareil politique.

Breton signale qu'il est vital pour une communauté ethnique d'avoir des porte-parole qui ne jouent pas seulement un rôle politique au sein de la communauté mais qui constituent des élites politiques ayant un pouvoir décisionnel. Cette dimension nous pose des interrogations face à la classe des femmes qui n'avait pas encore le droit de vote à cette époque. L'absence du droit de vote privait la classe des femmes de pouvoir bénéficier de l'appui d'élites politiques mandatées de pouvoir décisionnel. Ainsi, sa capacité d'accroître son degré d'action concertée se trouvait réduite. L'absence de cet indice d'une capacité élevée d'action concertée n'a pas pour

autant empêché les porte-parole de la classe des femmes d'obtenir leur but. Mais comme Breton l'a signalé, l'existence de ces conditions au sein d'une collectivité ne suffisent pas à elles seules à estimer la capacité d'action concertée d'une collectivité. Les probabilités d'atteindre un but précis pour une collectivité sont davantage fonction des rapports entre les collectivités. Ces rapports se manifestent par les stratégies qu'une communauté ethnique va s'ingénier à développer. Et celles-ci seront aussi fonction d'autres caractéristiques. De là, l'importance de tenir compte non seulement de la présence de certaines conditions au sein du groupe en position subordonnée mais aussi de la capacité d'utiliser ces conditions en tenant compte des conditions présentes au sein des autres groupes. Conséquemment, ces conditions peuvent varier selon leur degré, leur étendue, leur niveau et leur orientation.

a) Degré

La capacité d'action concertée varie d'une collectivité à l'autre puisqu'elles ne possèdent pas toutes les éléments que Breton a jugé nécessaires. Il a fallu attendre jusqu'en 1908 pour que les jeunes filles de la bourgeoisie canadienne-française aient accès à l'enseignement supérieur, alors qu'aux Etats-Unis et au Canada anglais les jeunes filles bénéficiaient de cette ressources depuis des décennies.

b) Etendue

Toutes les collectivités n'ont pas le même champ d'activités. Les unes sont limitées à des activités se rattachant à la paroisse, d'autres sont reliées à l'éducation et d'autres poursuivent essentiellement des activités à caractère culturel ou économique, etc. Mais dans un cas comme dans l'autre, la capacité d'action concertée varie selon la configuration de chaque collectivité caractérisée par son unicité. L'organe porte-parole de l'enseignement supérieur féminin était la seule communauté de femmes enseignantes qui offrait la formation des jeunes filles de l'élémentaire au niveau universitaire au moment de la demande pour les jeunes filles canadiennes-françaises.

c) Niveau

Certaines collectivités jouissent d'un pouvoir d'action au niveau local. D'autres se situent sur une échelle différente. Moins une collectivité jouit d'une capacité d'action concertée au niveau local, plus elle aura à s'en remettre à un autre niveau pour atteindre un objectif précis. La communauté porte-parole de la demande de l'enseignement supérieur féminin était dotée d'une capacité d'action concertée très forte au niveau local. Elle avait sa maison mère à Montréal, son noviciat pour la formation de son personnel enseignant, une clientèle assurée et un appui financier de la part des couvents

sous sa juridiction. Munie d'une base très riche en ressources, il lui était plus facile de négocier cette ressource pour les jeunes filles. A ce niveau de capacité d'action concertée s'ajoute une autre variation concernant les types d'objectifs que se donnent des collectivités.

d) Orientation.

En fonction des intérêts à poursuivre, les collectivités prennent des tangentes différentes. Certaines cherchent à s'isoler pour maintenir leur caractère distinctif. D'autres cherchent à s'intégrer en partie ou en totalité selon les intérêts des membres. Situation qui est aussi la résultante des intérêts poursuivis par les autres collectivités. La classe des femmes exclue de l'enseignement supérieur a reculé les frontières discriminatoires à son égard. Elle s'est insérée, dans la structure complète du système d'enseignement sans perdre son caractère distinctif.

La capacité d'action concertée de la classe des femmes exprimée dans la revendication de l'enseignement supérieur féminin est la résultante de l'agencement de ces éléments présents au sein de leur classe. Leur capacité d'action concertée a mené à l'obtention de l'enseignement supérieur dans un contexte social où l'élite masculine contrôlait cette ressource. Ce gain eut des conséquences sur les membres de la

collectivité. Dorénavant, des femmes pourront s'intégrer sans distinction de sexe à tous les niveaux de la structure du système d'enseignement. L'atteinte de ce but eut des répercussions sur les autres communautés religieuses de femmes enseignantes et sur la classe des hommes qui se voyait départir d'un privilège de classe. L'étude des conséquences fera l'objet de la partie suivante.

Bref, dans cette deuxième partie nous avons exploré l'accès à l'enseignement supérieur féminin en milieu canadien-français, par la capacité d'action concertée de la classe des femmes. L'application des théories développées pour l'analyse des relations ethniques a servi à déblayer des voies de recherche pour saisir la dynamique de la classe des femmes en position subordonnée. De même, elles ont amené le rejet des explications naturalisantes et psychologisantes des femmes en tant qu'êtres biologiquement inférieurs parce que "différentes des êtres supérieurs définisseurs des rapports sociaux entre les classes de sexe".

CHAPITRE III

CONSEQUENCES DE CETTE ACTION CONCERTÉE
POUR LES DEUX CLASSES DE SEXE

Les filles des pères bourgeois ont enfin obtenu l'accès à l'enseignement supérieur en milieu canadien-français. Cette ressource s'est par après étendue à la population féminine en général, suite à la réforme du système d'enseignement prônée par le rapport Parent et mise sur pied à partir de 1964.

Dans cette dernière partie, nous présenterons quelques données statistiques afin d'illustrer les effets produits par l'accès à cette ressource. Cette présentation sommaire nous servira de charnière pour dégager un profil des études entreprises par les jeunes filles. De même, cette esquisse nous servira de guide pour étudier la professionnalisation de la population féminine.

Nous illustrerons les incidences de l'ouverture de ce niveau d'enseignement en nous inspirant dans un premier temps, du Mémoire des collèges d'enseignement pour jeunes filles, paru en 1954. En ce qui a trait aux données plus récentes, nous puiserons nos renseignements de différentes analyses statistiques pour le compte du ministère de l'Éducation du Québec et du Bureau de la main-d'œuvre féminine de Travail Canada. Par la suite, nous analyserons ces données afin d'évaluer les conséquences de cet accès à l'enseignement supérieur féminin. Ce qui sera fait en nous appuyant sur la théorie de Bonacich (1972). Celle-ci a formulé une théorie sur le double marché de l'emploi découlant des rapports entre différents groupes ethniques. Une fois de plus, l'emprunt d'une théorie aux études de relations ethniques

permettra de jauger les aspects communs et différents de la situation de la classe des femmes par rapport à celle des groupes ethniques sur le marché du travail. La pertinence de son modèle vient du fait que le marché du travail est le reflet des ressources à la disposition de groupes sociaux. C'est ce qui fera l'objet d'étude de cette dernière partie par rapport à la formation acquise par la classe des femmes qui s'intégrera sur le marché du travail.

L'étude des conséquences comprendra deux composantes. La première illustrera quelques données sur la situation de l'orientation professionnelle des jeunes filles avant et après la création d'un ministère de l'Education au Québec en 1964. D'abord voyons sommairement les effectifs féminins lorsque l'enseignement supérieur était sous la tutelle du clergé.

Dans le Mémoire présenté par la Fédération des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec (1954), qui est le seul document portant sur les besoins de cette clientèle, les femmes directrices des collèges signalent que de 1908 à 1947, quinze collèges d'enseignement classique pour jeunes filles ont vu le jour. De 1947 à 1954, il n'y a aucun collège féminin qui s'implante comparativement à trente institutions pour les jeunes hommes. En 1954, ces quinze institutions avaient décerné mille neuf cent vingt-sept baccalauréats (32).

Parmi ces bachelières religieuses et laïques, quelques-unes ont poursuivi leurs études en vue de l'obtention d'un grade supérieur. Pour cette catégorie, le Mémoire compte cent quatre-vingt-six célibataires, quatre cent trente-trois religieuses et aucune femme mariée (34-35). Voyons ce profil de carrière de ces femmes par rapport à leur statut.

TABLEAU I

CARRIERES DES BACHELIERES LAIQUES			
	Mariées	Célibataires	Total
uniquement au foyer	575	101	676
enseignement	6	48	54
autres professions et carrières	26	257	283
oeuvres	69	99	168
études supérieures		186	186
TOTAL	676	691	1367

Le prochain tableau consistera à mettre en relief l'orientation professionnelle de ces bachelières laïques.

TABLEAU II

CARRIERES DES BACHELIERES LAIQUES						
	Bachelieres mariées		Bachelieres célibataires		Total	
	Carrieres embrassées exercées (en 1953)		Carrieres embrassées exercées (en 1953)			
Enseignement	7	6	64	57	71	63
Service social	5	3	55	52	60	55
Bureaux d'affaires	4	4	41	41	45	45
Médecine	15	11	18	17	33	28
Droit	5	4	20	15	25	19
Service civil			22	19	22	19
Bibliothéconomie			21	19	21	19
Soins des malades	3	3	16	16	19	19
Laboratoires	1		15	14	16	14
Pharmacie	3		10	10	13	10
Technologie médicale			12	12	12	12
Journalisme			8	8	8	8
Psychologie	1		5	5	6	5
Diététique			5	4	5	4
Lettres	2		3	2	5	2
Psychiâtre			4	2	4	2
Philosophie	1	1	3	2	4	3
Orientation professionnelle			2	1	2	1
Art dentaire			2	2	2	2
Géographie			2	2	2	2
Folklore			2	2	2	2
Optométrie			1	1	1	1
Génie forestier			1	1	1	1
Théâtre			1	1	1	1
TOTAL	47	32	333	305	380	337

Ce tableau présente par ordre décroissant de grandeur le type de carrière embrassée par les bachelières laïques. Il ressort de ces tableaux que le mariage affecte davantage l'exercice d'une carrière pour la population féminine. L'enseignement qui occupe le premier rang par rapport au choix de carrière maintient son importance par rapport aux bachelières laïques qui entrent en religion. Le Mémoire nous présente un tableau pour illustrer la prédominance de l'enseignement comme carrière féminine.

TABLEAU III

BACHELIERES LAIQUES ENTREES EN RELIGION		
	Choix de carrière	Total
vie enseignantes	96	96
vie contemplative	17	17
vie missionnaire	10	10
oeuvre sociale	4	4
aux études supérieures	433	433
	560	560

Les femmes célibataires sont nettement en avance sur leurs consœurs mariées en ce qui a trait à la poursuite des études et à l'exercice des professions. Ces données reflètent

une situation qu'Henshel interprète de la façon suivante:

Le niveau de scolarité sera généralement inférieur pour la femme parce que le but premier de la population féminine est le mariage (profession féminine) par rapport à la population masculine qui a pour rôle premier, celui de "travailleur" (1974:149).

Toutefois, il faudrait ajouter à la réflexion d'Henshel que des femmes avec un haut degré de scolarité renoncent à l'exercice d'une profession ou la délaissent dû en grande partie à leur changement de statut autonome à celui de statut dérivé. De plus, elles subissent des contraintes reliées aux politiques discriminatoires du marché du travail contrôlé par la classe des hommes.

Des femmes ont réussi à rendre l'enseignement supérieur accessible aux jeunes filles lorsque le clergé contrôlait cette ressource. Mais devant la prolifération d'institutions pour la clientèle masculine jumelée à l'aide constante de l'Etat, le clivage entre les probabilités d'exercer une profession s'accroît. Est-ce que la démocratisation du système d'enseignement va corriger cette situation d'inégalité des chances pour ces deux groupes? A travers différents rapports sur l'enseignement supérieur au Québec, nous tenterons d'illustrer cette situation à partir de l'étatisation de ce niveau d'enseignement.

En 1964, se créait le ministère de l'Éducation au Québec. Il se donnait à ce moment une option fondamentale, consistant à adopter une formule véritable de démocratisation de l'enseignement:

Assurer à chacun le maximum d'éducation qu'il est capable d'acquérir et qui correspond à ses aptitudes en même temps qu'à ses ambitions, indépendamment de son niveau de fortune ou du lieu de sa résidence (Ministre de l'Éducation, 1965:15).

L'illustration de cette relance est confirmée dans les écrits du troisième rapport annuel du Conseil des Universités. Dans ce rapport, l'élite laïque est fière d'énoncer des effets positifs de sa démocratisation du système d'enseignement durant la décennie '60.

- 1- les effectifs d'étudiants plein temps ont plus que doublé au total, et triplé dans le secteur francophone;
- 2- la clientèle à temps partiel a quadruplé;
- 3- le nombre d'étudiants gradués a quintuplé dans le secteur francophone, et n'a crû que de 75% dans le secteur anglophone;
- 4- le nombre de diplômés a triplé au 1er cycle et doublé aux 2^e et 3^e cycles;

- 5- les budgets de fonctionnement ont quadruplé
- 6- les subventions reçues du gouvernement ont décuplé...

(Conseil des Universités, 1972:36).

Dans ce rapport, la démocratisation du système d'enseignement est imprégnée du nationalisme québécois et vise à améliorer le sort des patriotes québécois. Cette élite aspirait à favoriser les moins nantis, occupant une position sociale qui n'a rien à faire avec le quotient intellectuel. Dans une société en mutation et luttant pour son autonomie, cette élite implantait une infrastructure sociale visant à éliminer les explications culturalisantes et naturalisantes afin de valoriser et de donner des chances égales aux Québécois francophones défavorisés par rapport aux Québécois anglophones. Ce rapport visant à évaluer les effets de ce renouveau n'a pas tenu compte de la différence de la situation entre les deux classes de sexe.

Il nous est impossible de comparer les répercussions de ces transformations pour la clientèle féminine. Et ainsi vont les études sur la démocratisation du système d'enseignement au Québec. Une autre étude commandée par la Commission Gendron sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec, est, elle aussi imprégnée de cette vision partielle et partiale. Face à la faible représentation des

francophones dans les cadres du secteur privé au Québec, les membres de cette Commission tenaient à connaître le nombre de diplômés francophones et anglophones des universités du Québec, au cours des années passées. Cette étude publiée en 1973, a stimulé la mise en application de différents programmes de francophonisation. Les auteurs y ont projeté la défense des intérêts des hommes francophones. Ils ont fait abstraction de la composante féminine. Les faits rapportés par ces auteurs n'ont pas de validité pour apporter des réformes en faveur des francophones "FEMMES" diplômées des universités (Girard, Brault, Champagne et Empey: 1973).

Le maintien de cette attitude, qui s'inscrit dans des politiques, est confirmé dans une autre étude qui remet en question l'impact des recommandations du rapport Parent. Il est souligné que ce sont surtout les filles qui ne s'intègrent pas à la main-d'oeuvre active; 45 pour cent des inactives demeurent au foyer, à la sortie du collégial. Les non-diplômés des secteurs général et professionnel et les garçons se trouvent un emploi plus tôt que les autres groupes. La même tendance se dessine pour les étudiants du secondaire. Chez les inactifs, 39 pour cent des filles demeurent au foyer et 36 pour cent des garçons attendent un rappel prochain de l'employeur. Les inactifs représentent 4 pour cent de la population du cours collégial et 2 pour cent au secondaire (Société Royale du Canada, Académie des Lettres et des Sciences Humaines, 1975:52-54).

Ces données très partielles reflètent le maintien d'une politique discriminatoire à l'égard de la population féminine en dépit de la démocratisation du système d'enseignement. Dans ce processus sous l'égide d'une nouvelle élite, les CEGEP (collège d'enseignement général et professionnel) ont constitué de puissants agents de démocratisation et ils ont été un facteur-clé d'accessibilité au savoir en société québécoise. Mais cette croissance n'a pas entraîné une démocratisation réelle comme l'on s'y attendait. Les statistiques mettent en relief cette répartition très inégale et la sous-représentation des femmes.

Cette sous-représentation, d'après ce rapport, s'applique tout autant à certains groupes ethniques, aux citoyens des régions éloignées et aux handicapés (Frenette, 1979:14). Cette assertion va à l'encontre de la proposition d'Ayotte dans une étude qui porte sur les coûts des études défrayées par les étudiants (1971). Selon Ayotte, la sous-représentation des étudiantes doit faire l'objet d'une étude spécifique. Au Québec, toutes les étudiantes francophones universitaires de tous les milieux sociaux ont fait état d'un revenu familial plus élevé. Ce qui voudrait dire qu'on considère la formation universitaire davantage comme un luxe pour les filles que pour les garçons. Par exemple, dans les familles très nombreuses, où l'on ne peut envoyer tous ses enfants à l'université, les garçons seront les premiers choisis. De plus, elles gagneront moins que leurs homologues masculins. Les conséquences à long

terme d'une telle situation peuvent être néfastes si l'on tient compte du fait que l'éducation de la mère influence nettement le désir de l'enfant à fréquenter l'université (1971:14):

Par rapport à la spécificité de la condition féminine, voyons dans quelle mesure le niveau de revenu familial influence le choix d'un programme d'études en vue d'une carrière. Nous donnerons un aperçu de leur orientation, en nous basant sur un document rédigé pour le compte du ministère de l'Education.

La rédactrice souligne que l'accroissement du nombre de femmes diplômées a été le facteur déterminant de la hausse de l'effectif des diplômés des trois cycles universitaires pour les années 1972 à 1976 (Frenette, 1979:87). L'effectif féminin a presque triplé en sciences de l'éducation et il a plus que doublé en sciences de la santé groupe médical ainsi qu'en administration. Il n'y a que dans les arts que l'accroissement masculin (99.2 pour cent entre 1972 et 1976) dépasse celui du nombre des femmes (84.8 pour cent). Même si leur percée est remarquable à chacun des cycles, leur proportion diminue du 1^{er} au 3^e cycle (42.2 pour cent au 1^{er}, 33.5 pour cent au 2^e et 23.2 pour cent au 3^e).

Ni le revenu familial, ni l'avènement des réformes scolaires n'ont influé sur le choix de carrière de cette population. Les femmes sont emprisonnées dans une voie d'où elles

peuvent difficilement déroger. Confinement qui est très bien illustré dans la dernière étude du Bureau de la main-d'oeuvre féminine (1980).

Les professions exercées par des femmes appartiennent pour la plupart au champ restreint des activités considérées depuis toujours comme leur étant réservées (Devereaux et Rechnitzer, 1980:148). Ces domaines traditionnels où les femmes dominent comprennent les catégories suivantes: économie domestique, enseignement, sciences infirmières, rééducation, langues, psychologie, sociologie et service social. Ces femmes représentent 61 pour cent de la population féminine détenant un baccalauréat. Les novatrices étaient les diplômées en génie et en sciences appliquées, en médecine et en art dentaire, en mathématiques et en sciences physiques, en administration des affaires, en économie et en droit. Ce groupe constitue 11 pour cent de l'ensemble. Pour les autres 28 pour cent, appelées modérées, se retrouvent dans les autres disciplines (189). Entre 1976 et 1978, le pourcentage des diplômées "traditionnelles" est passé de 61 à 54 pour cent; si les étudiantes inscrites en 1978-1979 ne changent pas de spécialisation, le pourcentage va continuer de baisser (174).

De cette étude, il appert qu'avec la hausse significative des femmes poursuivant des études universitaires, une nouvelle tendance du choix de carrière se dessine pour elles.

Elles sortent des voies traditionnelles qui sont des extensions de leur rôle d'épouse-mère. Elles cherchent non seulement un salaire égal pour un travail de valeur égale (Smith et Marsden, 1976), mais aussi, une orientation professionnelle en accord non pas avec leur féminité mais selon leurs aptitudes. En même temps que se dessinent des nouvelles tendances face à l'orientation professionnelle des femmes, leur intégration sur le marché du travail fait l'objet de contraintes. La présence de ces contraintes peut inciter à décourager les femmes de s'insérer dans des voies nouvelles. Cette situation est l'expression d'une ségrégation professionnelle par rapport à leur classe de sexe. Un article récemment publié a fait part des résultats d'une étude pour le Bureau International du Travail. L'étude constate que les femmes se trouvent orientées vers des occupations sans avenir, n'exigeant aucune qualification, répétitives et, le plus souvent, si mal payées que même les chômeurs de l'autre sexe les dédaignent (Le Devoir, 17 juillet 1981:5).

Cette exploitation non toujours visible, de la main-d'oeuvre féminine, s'exprime dans la rémunération. Celle-ci reflète les effets des stéréotypes professionnels profonds sur le sexe. En dépit de leurs qualifications égales, les femmes recevront un salaire moindre que celui des hommes (Devereaux et Rechnitzer, 1980:198).

Bref, nous avons souligné qu'en dépit de l'accès à l'enseignement supérieur, les femmes se confrontent à des barrières discriminatoires par rapport à leur orientation professionnelle qui a des répercussions sur leur rémunération et les avantages se rattachant à la profession exercée. Pour analyser ce phénomène de la ségrégation professionnelle, nous nous servons de la théorie de Bonacich (1972).

Cette dernière a proposé une théorie pour expliquer l'existence d'un double marché parallèle de l'emploi pour les groupes ethniques. Ce qui signifierait dans notre cas, que la classe des femmes est une main-d'oeuvre meilleur marché que celle des hommes (554). Cette existence d'un double marché du travail caractérisé par des différences de traitement pour un même emploi, est la source de conflit entre des groupes occupant une position sociale différente.

Dans son texte, Bonacich met en relief les explications qui justifient la discrimination variant selon le sexe. En voici un exemple:

A split labor force does not only stem from ethnic difference. For example, prison and female labor have often been cheaper than free male labor in western societies. Prison labor has been cheap because prisoners lack political resources, while women often labor for supplementary incomes (552).

Cet exemple illustre l'appropriation de la classe des femmes par celle des hommes. Ses besoins économiques sont définis par rapport à sa relation de dépendance à un homme et non par rapport à elle-même expérimentant les mêmes besoins de survie et d'épanouissement que l'homme. Inversement, l'homme n'est pas défini par une relation de dépendance à la femme, ce qui permet à la classe des hommes de maintenir un monopole au niveau de l'emploi en gardant le double marché parallèle du travail.

Selon l'auteure, c'est cette situation qui est la génératrice de conflits entre des groupes partageant des intérêts communs (549), à savoir un travail salarié. Lorsqu'un groupe est caractérisé d'une valeur moindre pour sa force de travail (i.e. l'existence d'un double marché de l'emploi) le groupe qui reçoit un traitement supérieur craint davantage la diminution du prestige de son activité professionnelle par l'insertion de ce groupe que de perdre son emploi (554).

Cette menace qui pèse sur le groupe avantagé l'incite à développer des stratégies pour protéger ses intérêts. Par rapport à nos deux classes de sexe, des mesures protectionnistes sont devenues des pratiques légalement reconnues en dépit de leur caractère discriminatoire. Dans une étude qui porte sur le travail de la femme au Québec, Francine Barry relate un exemple de ces comportements:

L'exemple le plus fréquemment apporté pour mettre en lumière cette forme de discrimination dont est victime la main-d'oeuvre féminine est celui du secteur de l'éducation. Alors que la profession d'enseignant était considérée comme un bastion féminin jusque vers 1960 et jouissait d'un statut et d'un salaire peu élevés, la réforme profonde de ce secteur à partir de 1962, en rehaussant le statut de la profession, a contribué à masculiniser et à cantonner les enseignantes dans les échelons inférieurs de la profession. La présence prépondérante des femmes dans une occupation semble donc contribuer à abaisser le statut de celle-ci.

"Lorsqu'un métier est défini comme féminin, les femmes y affluent, les hommes s'en écartent ou le fuient, les salaires s'abaissent progressivement et le prestige, le statut de la profession s'amoindrit progressivement. C'est ce qui s'est passé aussi dans le cas des emplois de bureau" (1977:38).

Dans les politiques en matière de travail, des économistes sont allés jusqu'à suggérer l'interdiction de l'embauche de femmes mariées afin de laisser la place aux hommes en période de chômage. Eux, y étaient de droit! Et les femmes sont sur le marché du travail pour se procurer "du luxe" (Dolment et Barthe, 1973:86-87). Ce qui est assez difficile à concevoir lorsque toutes les études et Commissions d'Enquête crient et dénoncent le faible revenu des femmes. De cette main-d'oeuvre active, combien de femmes sont mères chef de famille ou célibataires? Si cette femme est mariée, le plus souvent cette rémunération sert à combler un manque

que le mari n'est pas en mesure d'apporter au foyer. Est-ce que la portion des femmes qui travaille pour se payer "du luxe" est si importante? C'est à croire que toutes les femmes peuvent se nourrir substantiellement des rapports affectifs de leur entourage. De plus, même à l'intérieur de ces rapports affectifs, elles donnent souvent plus qu'elles ne reçoivent. Voilà ce que nous laissent les porteurs des grands principes de justice sociale.

Ces attitudes et pratiques à l'égard de la population féminine se retrouvent dans tous les secteurs d'activité. D'après Vickers, le milieu intellectuel n'y échappe pas:

Certainly the general biases with regard to women are rather strongly held by many male academics who while "liberal" in their attitudes toward such things as racial and class discrimination are often very reactionary in their attitudes toward women. This is partly the result of the dominance of "establishment" men in the universities (1976:221).

Nous avons glané quelques exemples des répercussions économiques dérivant du double marché parallèle au niveau de l'emploi pour la classe des femmes. Ces réflexions émises à des moments différents permettent d'élargir l'approche de Bonacich. Pour expliquer les oppositions entre des groupes ethniques, elle avance que: "This theory challenges that

assumption, (suggesting that economic processes are more fundamental" (1972:548). Ces oppositions peuvent à la limite, prendre deux formes polarisées. D'un côté, nous avons le mouvement d'exclusion et de l'autre, les systèmes de caste (1972:548). Ce qui exceptionnellement se serait présenté sous ces deux formes, aux Etats-Unis, "with a racial caste system in the South and exclusion of Asian and "new" immigrants from the Pacific and eastern seabords respectively" (1972:548). Ce qui s'est exceptionnellement passé aux Etats-Unis, se reproduit au niveau de la classe des hommes à l'égard de la classe des femmes. A la différence des Etats-Unis, la classe des hommes a pratiqué ces deux formes extrêmes d'opposition envers la classe des femmes. D'une part, la classe des femmes est toujours en quête d'un statut autonome et d'autre part, la classe des femmes appropriée et exploitée par la classe ~~dominante~~ des hommes, sert de moteur à la société par ses fonctions de reproductrice et de productrice des services à la société.

Selon Bonacich, l'explication de la source des oppositions entre des groupes de statut différent prendrait son fondement dans l'économie. L'économie fait référence à la satisfaction des besoins de base pour assurer sa subsistance en vendant sa force de travail. Ce qui nous incite à prendre avec réserve, la signification qu'elle prête à la dimension

économique. Guillaumin (1972) apporte un correctif à cette vision en analysant la création d'une dépendance d'un groupe social. Par rapport à notre objet d'étude, les oppositions entre les deux classes de sexe imprimées dans une structure de double-emploi, émergeraient plutôt du rapport de sexagé.

Pour reprendre brièvement, nous avons exposé sommairement des conséquences de l'accès à l'enseignement supérieur féminin pour les deux classes de sexe. Dans un premier temps, nous avons brossé un tableau sur l'accès aux études supérieures en vue de l'exercice d'une profession, avant et après la création d'un ministère de l'Éducation au Québec. Et dans un deuxième temps, nous avons souligné les réticences manifestées par les hommes qui se voyaient départir d'un privilège de classe.

Par la suite, l'analyse des conséquences de l'accès à l'enseignement supérieur féminin, par le recours aux théories développées pour l'étude des groupes ethniques et raciaux, ouvre des voies de recherche pour la compréhension du rapport de sexage.

CONCLUSION:

L'objectif de cette thèse visait à faire l'examen de l'accès à l'enseignement supérieur féminin en mettant l'accent sur la capacité d'action concertée des femmes.

En somme, nous avons tracé un profil du contexte social d'où a émergé cette idée. Nous avons fait ressortir la contribution des femmes à la propagation de cette idée. La mise en relief de l'apport de ce groupe permettait de contrebalancer l'explication des élites dirigeantes à l'esprit libéral qui travaillent à l'application des principes démocratiques. Nous avons vu que ce ne sont pas les élites qui ont ouvert le système d'enseignement aux jeunes filles; mais ces élites ont plutôt acquiescé à la demande de femmes, porte-parole de cette requête.

Pour faire suite à l'émergence, nous avons enchaîné avec l'implantation et le développement de cette ressource marqué par le passage d'une élite cléricale à une élite laïque. Cette transition nous a servi de cheville afin d'évaluer l'apport de chacune de ces élites, avant et après la création d'un ministère de l'Education en 1964. En somme, cette deuxième partie, a montré que peu importe qui est l'élite, elle se caractérise par l'exercice de contraintes à l'égard de la population féminine. Les subventions n'ont pas été

versées régulièrement. Il a fallu attendre jusqu'en 1923 pour obtenir un programme d'études identique à celui des collèges d'enseignement masculins. Lorsque l'élite laïque a pris la relève, la population féminine a continué d'être orientée dans des secteurs traditionnels.

Cette situation nous amène à envisager l'accès et le développement de l'enseignement supérieur féminin par les femmes elles-mêmes. En dépit de leur position subordonnée, des femmes ont pu faire la preuve de la nécessité de ce niveau d'enseignement aux jeunes filles. La coalition de femmes laïques et religieuses a permis aux jeunes filles d'être incorporées à tous les niveaux de la structure du système d'enseignement. Ceci représente un gain pour la classe des femmes en position subordonnée. Mais cette incorporation ne signifie pas l'intégration automatique des membres du groupe subordonné. Est-ce imputable à une école capitaliste comme le signale le rapport du XXIVe Congrès de la Corporation des Enseignants du Québec (CEQ)? Cette école, d'après le rapport, maintient aussi la division sexuelle des rôles qui permet la domination et la surexploitation des femmes (1974:115). Cette interrogation relance le débat sur les sources de conflit entre différents groupes sociaux.

La source des antagonismes entre des groupes de statut différent se comprendrait donc, comme nous l'avons mentionné, par le biais d'une analyse pluridimensionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- AYOTTE R.
1971 "Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire". Conférence des recteurs et des principaux des universités. Mémoire présenté à Monsieur le ministre de l'Éducation sur les coûts des études défrayées par les étudiants, Montréal.
- AUDET L.-P. et GAUTHIER A.
1969 Le système scolaire du Québec, Montréal: Librairie Beauchemin Limitée (2e éd.).
- BARRY F.
1977 Le travail de la femme au Québec: l'évolution de 1940 à 1970. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- BECHARD-DESLANDES M.
1955 "La femme et les humanités classiques". Collège et Famille, 99-108, Montréal.
- BONACICH E.
1972 "A Theory of Ethnic Antagonism: The Split Labor Market". American Sociological Review, vol. 37:547-559.
- BRETON R.
1974 "Types of Ethnic Diversity in Canadian Society". VIIIe congrès mondial de sociologie, Toronto.
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.
1964 Rapport Parent, Tome II (1^{ère} et 2^e parties). Québec: Gouvernement de la province de Québec.
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LES PROBLÈMES CONSTITUTIONNELS.
1956 Rapport (Commission Tremblay), Québec: Gouvernement de la Province de Québec.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME
1973 "Québécoises! égalité et indépendance". In Bulletin no spécial, vol. 5 no 5. Québec: Gouvernement du Québec.
- CONSEIL DES UNIVERSITÉS
1972 Troisième rapport annuel 1971/72. Québec: Ministère de l'Éducation.

- COOK G. et ELBERTS M.
1976 "Politiques en matières de travail". In Pouvoir choisir l'objectif pour les Canadiennes, G. Cook (ed.), 159-224, Ottawa: Information Canada.
- COOK R. and MITCHINSON W.
1976 The Proper Sphere: Woman's Place in Canadian Society, Toronto: Oxford University Press.
- CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUEBEC (C.E.Q.)
1974 Rapport du XXIV^e congrès. Québec: C.E.Q.
- DALY M.
1975 The Church and the Second Sex. N.Y.: Harper & Row (revised ed).
- DALY M.
1977 Beyond God the Father. Boston: Beacon Press Boston.
- DANDURAND J.
[1901]
1976 "A French-Canadian View". In The Proper Sphere: Woman's Place in Canadian Society, R. Cook and W. Mitchinson (eds), 69-76, Toronto: Oxford University Press.
- DANDURAND P., FOURNIER M. en collaboration avec Léon BERNIER
1980 "Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec". Sociologie et Sociétés, vol. XII, no 1:101-131, Montréal.
- DENAULT B. et LEVESQUE B.
1975 Éléments pour une sociologie des communautés religieuses. Montreal/Sherbrooke: Les Presses de l'Université de Montréal.
- DEVEREAUX M.S. et RECHNITZER E.
1980 Études supérieures: Atout professionnel? Bureau de la main-d'oeuvre féminine. Travail Canada, Ottawa: Statistique Canada.
- DOLMENT M. et BARTHE M.
1973 La femme au Québec. Montréal: Les Presses Libres.
- FEDERATION DES COLLEGES CLASSIQUES DE JEUNES FILLES DU QUEBEC.
1954 La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles. Mémoire des Collèges Classiques de Jeunes Filles du Québec à la Commission Royale d'Enquête sur les Problèmes Constitutionnels. Montréal: Fides.

FRENETTE L.
1979

Les diplômés du système scolaire québécois de 1972 à 1976. Service de la démographie scolaire, document no 46, Québec: Ministère de l'Education.

GAGNON M.-J.
1974

Les femmes vues par le Québec des hommes. Montréal: Editions du jour.

GALARNEAU C.
1978

Les collèges d'enseignement classique au Canada français. Montréal: Fides.

GIRARD G., BRAULT L., CHAMPAGNE R., EMPEY B.
1973

La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec. Institut d'économie quantitative, Sir George Williams University, Ecole des HEC, Québec: L'Editeur officiel.

GORHAM D.
1976

"The Canadian Suffragists". In Women in the Canadian Mosaic, G. Matheson (ed), 23-55, Toronto: Peter Martin Associates Limited.

GUILLAUMIN C.
1972

L'idéologie raciste: Genèse et langage actuel. La Haye: Mouton.

GUILLAUMIN C.
1978

"Natur-elle-ment". Questions Féministes. vol. 3:3-38, Paris: Editions Tierce.

HENSHEL A.-M.
1974

"Questions idéologiques et sociologiques du travail rémunéré de la femme". Sociologie et Sociétés, vol. 6, no 1:145-156, Montréal.

JEAN M., s.c.i.m.
1977

Evolution des communautés religieuses de femmes au Canada, de 1639 à nos jours. Montréal: Fides.

JEAN M.
1974

Québécoises du XXe siècle, Montréal: Editions du Jour.

JUTEAU-LEE D.
1979

"La sociologie des frontières ethniques en devenir". In Frontières ethniques en devenir, D. Juteau-Lee avec le concours de L. Laforge (éds.), Société canadienne d'études ethniques, vol. VII:3-18, Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa.

JUTEAU-LEE D.
1980

Sociologie partielle et partielle. Texte Inédit.

JUTEAU-LEE D. et ROBERTS B.
1980

Ethnicity and Femininity: (d')après nos expériences. Département de sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa.

LAMBERT T., c.n.d.
1969

Histoire de la Congrégation de Notre-Dame. vol. 10, Tomes I-II, Montréal: Maison Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal

LAVIGNE M. et PINARD Y.
1977

Les femmes dans la société québécoise. Etudes d'histoire du Québec, no 8, Montréal: Les Editions du Boréal Express.

LIGHT L.
1979

"The influence of Feminism and Collectivity on the Research Process: The Vancouver Women's Health Collective". Atlantis, vol. 4, no 2 (printemps): 108-120, Wolfville, N.S.: L'ICRAF/CRIAW.

LIPMAN-BLUMEN J.
1976

"Toward a Homosocial Theory of Sex Roles: An Explanation of the Sex Segregation of Social Institutions". In Women and the Workplace, M. Blaxall and B. Reagan (eds). 15-31, Chicago: The University of Chicago Press.

MARTINEAU H.
1973

"Society in America". In The Feminist Papers, with Introductory Essays by Alice Rossi (ed), 125-143, N.Y.: Bantam Books.

MEMMI A.
1979

La dépendance. France: Gallimard.

- MERTON R. K.
1954 Eléments de théorie et de méthode sociologiques. Paris: Librairie Plon (tr. de l'américain et adaptés par H. Mendras).
- MINISTRE DE L'EDUCATION
1965 Premier Rapport. Québec: Ministère de l'Education.
- MITCHELL J.
1974 L'âge de femme. Paris: Editions des Femmes (tr. de l'anglais).
- MORIN E.
1973 Le paradigme perdu: la nature humaine. Paris: Editions du Seuil.
- PLANTE L., c.n.d.
1967 La fondation de l'enseignement classique féminin au Québec. Thèse présentée à l'école des études graduées de l'Université Laval pour obtenir un diplôme d'études supérieures en histoire, Québec.
- PLANTE L., c.n.d.
1971 L'enseignement classique chez les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1908-1971, Thèse de doctorat présentée à l'Université Laval, Québec.
- ROWBOTHAM S.
1973 Féminisme et révolution. Paris: Petite Bibliothèque Payot (tr. de l'anglais).
- RYAN W.F.
1966 The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914), Québec: Presses de l'Université Laval.
- RYAN W.F.
1970 "L'Eglise et l'éducation au Québec". In Rocher G. et Bélanger P.W. (éds.). Ecole et Société au Québec, 181-208, Montréal: H.M.H.
- SCHWARZER A.
1977. La petite différence et ses grandes conséquences. Paris: Editions des Femmes (tr. de l'allemand).

SMITH D.
1975

"Ideological Structures and How Women Are Excluded: Considerations for Academic Women". La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 1ère partie, 12:4: 353-369, Toronto.

SMITH D. and MARSDEN L.
1976

Equal Pay for Work of Equal Value. Paper prepared for the Joint CFAA/CSAA Session on Sex, Work and Equal Pay, Quebec City.

SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

ACADÉMIE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES.

1975 Le Rapport Parent, 10 ans après. Montréal: Bellarmin.

SOEUR MARIE-DE-BON-SECOURS, s.s.a.

1954

"Valeur formatrice du cours classique pour les jeunes filles". Collège et Famille, 6-14, Montréal.

SOEUR STE-MADELEINE-DES-ANGES, c.n.d.

1948

"Histoire d'une évolution". Collège et Famille, vol. V, no 1:21-29; no 2:77-87, Montréal.

SOEUR ST-STANISLAS-DE-JESUS, c.n.d.

1974

"L'enseignement classique féminin en notre province". In Québécoises du XXe siècle, M. Jean, (éd.), 167-177, Montréal: Éditions du Jour.

VICKERS J.

1976

"The Women in the Universities". In Women in the Canadian Mosaic, G. Matheson (ed), 199-221, Toronto: Peter Martin Associates Limited.

WALLACE C.

1976

"Changes in the Churches". In Women in the Canadian Mosaic, G. Matheson (ed), 931-128, Toronto: Peter Martin Associates Limited.

WOLLSTONECRAFT M.

1973

Vindication of the Rights of Women. M. Kramick (ed). Great Britain: Penguin Books.

WOOLF V.

1977

Trois guinées. Paris: Editions des Femmes
(tr. de l'anglais).

1980

South American Handbook. Bath, England:
Trade and Travel Publications (56th ed).

1981

"Une autre barrière à abattre: la ségré-
gation professionnelle". In Le Devoir.
17 juillet: 5, Montréal.